

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h34 Dohr: 12h33  
Asr: 15h38 Maghreb: 18h07 Isha: 19h26

MÉTÉO

Alger	: 22°	14°
Oran	: 27°	14°
Annaba	: 21°	14°
Béjaïa	: 21°	15°
Tamanrasset	: 36°	26°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 20 octobre 2024 / 17 Rabi Al thani 1446 - N° 3681 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**La protection des personnes âgées et les activités de recherche passées en revue**

P. 3

ALGÉRIE - ONU

**Bladehane : l'Algérie rejette dans des termes "clairs et non équivoques" le chantage exercé par le Maroc sur le HCR**

P. 24

ALGÉRIE - MAURITANIE

**Signature d'un protocole de coopération entre les armées des deux pays**

P. 24

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

## Plusieurs mesures pour soutenir l'investissement et promouvoir l'économie nationale

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, en cours d'examen par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale. Dans ce cadre, le projet de loi propose d'autoriser le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchand de l'état, avec l'exemption de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé. S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité. Le PLF 2025 prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50 % en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Timmoun, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet. P. 6



ADMINISTRATION

**Signature d'une convention-cadre entre l'HATPLC et l'ENA**

P. 4

AFFAIRES RELIGIEUSES

**Session de formation spécialisée pour la promotion aux grades d'imam prédicateur et de professeur d'enseignement coranique**

P. 4

RECUEILLEMENT SUR LA TOMBE DU DÉFUNT À TALA AMARA

**Il y a 31 ans, Smail Yefsah**

Par Samy Amrane

P. 8

SANTÉ

L'ATELIER SUR L'ABLATION PAR MICRO-ONDES AU CHU DE TREICHVILLE (CÔTÉ D'IVOIRE)

**Révolution dans le Traitement des Tumeurs**

Par F Yanis

P. 24

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (5<sup>E</sup> JOURNÉE)

**Le MCA prend les commandes, l'USMA et le CRB dos à dos**

P. 22



PREMIÈRES JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE SOCIAL ET SATIRIQUE

**Une édition en hommage à Rouiched**

Par Samy Amrane

P. 16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

**Tébessa: saisie de 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère (GN)**

P. 2

## MOUDJAHIDINE

### Mascara: inhumation du moudjahid Chentouf Mustapha



Le moudjahid Chentouf Mustapha, décédé à l'âge de 88 ans suite à un malaise, a été inhumé jeudi en fin d'après-midi au cimetière "Sidi Mohamed Cherif" à Mascara, a-t-on appris de la direction de wilaya des moudjahidine et des ayants-droit.

L'enterrement s'est déroulé en présence des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire, de proches du défunt moudjahid et d'une foule de citoyens. Le regretté Chentouf Mustapha, né en 1936 à Mascara, était membre du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG) relevant du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Il a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1958, selon la même source.

Dans de telles circonstances douloureuses, le wali de Mascara, Farid Mohamedi a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, selon la cellule de communication de la wilaya.

## MÉTÉO

### Des pluies orageuses sur plusieurs wilayas de l'Est du pays (BMS)

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter plusieurs wilayas de l'Est du pays, annonce un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de météorologie. Ce BMS, placé en vigilance "Orange", concerne les wilayas de Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, Guelma et Souk Ahras, où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm sur les wilayas côtières, et ce jusqu'à dimanche à 15H00, précise la même source.

## BLIDA

### Raccordement de plus de 280 foyers au réseau du gaz naturel

Plus de 280 foyers répartis sur nombre de communes de la wilaya de Blida ont été raccordés, jeudi, au réseau du gaz naturel.

Ces projets de raccordement, affectés d'importantes enveloppes du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, visent l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a indiqué le wali lors de la supervision de cette opération, inscrite dans le cadre des festivités de commémoration du 63e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre).

L'opération a notamment profité à 120 foyers de la ferme "Bellan" de Mouzaïa, 57 foyers de la cité Sidi M'hamed Cherif d'Ain Romana, 61 foyers à Haouch Sadouk, commune d'El Affroun, et 42 autres à la cité Khadra Charkia de Mefah, selon les explications fournies par les responsables de la direction de l'énergie et de l'entreprise Sonelgaz. Par ailleurs, 63 foyers de la commune de Bouinane et une exploitation agricole de la commune de Blida ont été raccordés au réseau électrique, au titre du même programme, en plus de la mise en service d'un transformateur électrique de 160 kilovolts. Le projet de raccordement des exploitations agricoles à l'électricité vise à accompagner les exploitants agricoles dans l'exercice de leurs activités et le relèvement de leurs rendements, selon les mêmes explications. Ces nouveaux raccordements portent le taux de couverture en gaz à 78% dans la wilaya, selon les chiffres fournis par la direction Sonelgaz distribution de Blida.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 10 morts et 486 blessés en 48 heures (Protection civile)



Dix (10) personnes sont décédées et 486 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile d'Alger et de Tébessa sont intervenus pour l'extinction de 04 incendies urbains et divers.

Durant la même période, les secours de la Protection civile de la wilaya d'El-Bayadh sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 2 personnes incommodes par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe-bains à l'intérieur de leurs habitations sise à la cité dit, Ouled El-Djadid, souligne la même source.

Suite aux dernières intempéries ayant touché plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées dans des habitations.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a procédé, durant la même période, à l'extinction de 33 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, ajoute la même source.

## Nâama : deux décès et trois blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, vendredi dans la commune d'Asla (wilaya de Nâama), a-t-on appris auprès des services de wilaya de la Protection civile.

L'accident s'est produit à la suite d'une collision entre deux voitures de tourisme sur la route nationale RN 47 dans la daïra d'Asla, à 35 km à l'Est du siège de la wilaya de Nâama, entraînant le décès sur place de deux hommes âgés de 32 et 50 ans et faisant trois blessés à différents degrés de gravité, âgés de 38 à 57 ans, selon la même source.

Les victimes de l'accident ont été transférées par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la Commune d'Aïn Sefra à la morgue de l'Établissement public hospitalier "Mohamed Boudial" de la même commune, alors que les blessés ont été évacués vers le service des urgences médico-chirurgicales du même établissement de santé, a-t-on indiqué.

De leur côté, les services de la Gendarmerie nationale territoriale compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de l'accident.

## Mascara : un décès et deux blessés graves dans un accident de la circulation (Protection civile)

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été gravement blessées, dans un accident de la route survenu, vendredi dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Selon la même source, l'accident s'est produit sur le chemin communal menant à l'agglomération rurale de "Ouled Aouf", dans la commune de Sehaïlia, suite au dérapage d'une voiture, qui a heurté un arbre, faisant trois blessés graves. Les blessés ont été évacués vers le service des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Tighenif, où l'un d'eux a succombé à ses blessures.

Selon une source médicale du même établissement de santé, l'état des blessés fait toujours l'objet de soins médicaux intensifs. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale afin d'élucider les circonstances de ce drame de la route.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Tébessa: saisie de 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère (GN)



Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tébessa ont procédé à la saisie de 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère et à l'arrestation de deux individus, in-diqué, samedi, un communiqué du même corps sécuritaire.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, les éléments de la brigade territoriale de la GN de Tlidjène, ont procédé à la saisie d'une importante quantité de cigarettes de fabrication étrangère", précise la même source.

L'opération a été enclenchée suite à "des informations parvenues aux éléments de la brigade faisant état d'une activité criminelle d'un individu se livrant au trafic d'une quantité de cigarettes de fabrication étrangère en provenance de la commune de Bir El Ater vers la commune de Cheria, en passant par la commune de Tlidjène", note le communiqué.

Les services de la GN ont mis en place un dispositif sécuritaire bien ficelé qui a permis le repérage du véhicule objet de l'information et l'arrestation du conducteur et de son accompagnateur qui ont été transférés au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête", ajoute le communiqué.

L'opération s'est soldée par la saisie de 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère, ainsi que l'arrestation des deux individus, a souligné la même source qui a ajouté qu'un dossier judiciaire a été élaboré à cet effet et les deux mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes.

## Oran : saisie de plus de 100.000 comprimés de psychotropes (Douanes)

Les agents de l'Inspection principale de contrôle des passagers de l'Inspection divisionnaire des Douanes à Oran-port, en coordination avec les membres de l'Armée nationale populaire, ont réussi à saisir, récemment, plus de 100.000 comprimés de psychotropes, a in-diqué, un communiqué de la Direction régionale des Douanes à Oran.

Selon le même communiqué, "les agents de l'Inspection principale de contrôle des passagers au port d'Oran ont réussi, dans le cadre de l'exercice des tâches de protection assignées à la Douane algérienne, notamment liées au contrôle du mouvement frontalier des voyageurs, dans le cadre de trois opérations distinctes menées en coordination avec des membres de l'Armée nationale populaire, à déjouer une tentative d'introduction sur le territoire national d'importantes quantités de psychotropes estimées à 100.900 comprimés d'Ecstasy, pour un poids total de 52,74 kg, avec l'arrestation de 5 individus".

Selon la Direction régionale des douanes d'Oran, les comprimés de psychotropes saisis étaient dissimulés dans cinq climatiseurs à bord de trois véhicules, en provenance du port espagnol d'Almería. Cinq individus soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire ont été arrêtés et déférés devant les instances judiciaires compétentes. Le résultat opérationnel obtenu, selon le même communiqué, confirme la pleine mobilisation et la coordination étroite entre les agences de l'Etat dans la lutte contre les diverses formes de criminalité transfrontalière, notamment liées au trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

## PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Arkab remet au président tunisien une invitation du président de la République pour assister aux festivités du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a été reçu, jeudi à Tunis, par le président de la République tunisienne, M. Kais Saïed, à qui il a remis une invitation pour assister aux festivités nationales officielles commémoratives du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, a indiqué un communiqué du ministère.

"En qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab a été reçu, jeudi au Palais présidentiel de Carthage à Tunis, par le président de la République tunisienne, pays frère, M. Kais Saïed, à qui il a remis une lettre d'invitation de son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune, pour assister aux festivités nationales officielles commémoratives du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954", a précisé le communiqué.

Le ministre a, par la même occasion, transmis "les salutations fraternelles de Monsieur le président de la République à son frère, le président de la République tunisienne, ainsi que ses félicitations renouvelées à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, lui souhaitant ainsi qu'au peuple tunisien frère bonheur et prospé-



rité", ajoute la même source. Le président de la République "a également exprimé ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux à son frère, le Président Kais Saïed, ainsi qu'au peuple tunisien, à l'occasion du 61<sup>e</sup> anniversaire de l'évacuation du dernier soldat français du sol tunisien (fête de l'évacuation le 15 octobre 1963), qui précède de deux semaines la commémoration de la glorieuse Révolution de novembre, lui réaffirmant le soutien constant et l'engagement de l'Algérie à rester aux

côtés de la Tunisie, pays frère", selon le communiqué.

Dans une déclaration au terme de l'audience, le ministre a affirmé que le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune "veille au maintien d'un contact permanent et à la coordination continue avec son frère le Président Kais Saïed, et ce dans le cadre de leurs efforts soutenus pour la promotion effective des relations algéro-tunisiennes aux plus hauts niveaux et le renforcement de leur entente vis-à-vis des

mutations régionales et internationales".

Dans ce sillage, M. Arkab a souligné que sa visite en Tunisie "intervient dans le cadre d'une dynamique positive marquant les relations algéro-tunisiennes", ajoutant que la rencontre avait permis "d'examiner les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale, notamment dans le secteur de l'Énergie et des Mines, et ce en application des orientations des dirigeants des deux pays frères".

"Le Président tunisien a chargé le ministre de transmettre ses vives salutations à son frère, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et exprimé la volonté de poursuivre leurs efforts communs afin de promouvoir la coopération bilatérale vers des perspectives prometteuses à même de répondre aux aspirations des deux pays et peuples frères dans les différents domaines", a conclu le communiqué.

## Rebiga remet au président sahraoui une invitation pour assister aux festivités du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a remis, jeudi au siège de la Présidence de la République sahraouie à Rabouni, une invitation au président de la République sahraoui, M. Brahim Ghali, pour assister aux festivités du 70<sup>e</sup> anniversaire de la glorieuse Guerre de libération", a indiqué un communiqué du ministère. Le président sahraoui "a chaleureusement accueilli cette aimable invitation qui l'honore" et a exprimé "ses



sincères remerciements et sa profonde gratitude au président de la République pour ce geste louable por-

teur de significations profondes, ainsi que sa haute considération pour les positions honorables de l'Algérie

envers le peuple sahraoui et sa cause juste", ajoute la même source.

De son côté, M. Rebiga a transmis "les salutations fraternelles du Président de la République au Président Brahim Ghali", soulignant que la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954 "revêt une importance particulière pour le peuple algérien et tous les hommes libres du monde, de par ses hautes valeurs et ses nobles principes humanitaires", conclut la même source.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT La protection des personnes âgées et les activités de recherche passées en revue (communiqué)

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, jeudi, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen de l'avant-projet de loi relatif à la protection des personnes âgées et un projet de décret exécutif fixant les modalités d'exercice par les titulaires de doctorat, non-salariés, des activités de recherche dans le cadre de relations contractuelles, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:

"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce jeudi 17 octobre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à la finalisation de l'examen de l'avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la

protection des personnes âgées, portant des dispositions visant à renforcer la protection sociale de cette catégorie, à favoriser son intégration et à diversifier les mécanismes de sa prise en charge, conformément à la démarche constitutionnelle et aux cadres de référence internationaux pertinents, notamment les objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

D'autre part, et en application des directives de monsieur le Président de la République relatives au renforcement du rôle économique de l'université et la consécration de son ouverture sur l'environnement économique, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'exercice

par les titulaires de doctorat, non-salariés, des activités de recherche dans le cadre de relations contractuelles, afin de promouvoir la qualité de la recherche, notamment dans les domaines prioritaires, tels que la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, la sécurité hydrique et la cyber-sécurité.

Enfin, le Gouvernement a entendu des communications sur l'état d'avancement du projet de réalisation de la pénétante autoroutière reliant le port de Djen-Djen à l'autoroute Est Ouest, ainsi que le projet de construction du barrage de Djedra dans la wilaya de Souk Ahras, et qui devrait être achevé à la fin de l'année en cours, ainsi que des installations et des structures sportives".

## ONU L'Algérie prend la présidence du groupe Afrique à Nairobi

L'Algérie assume depuis mercredi la présidence du Groupe Afrique à Nairobi, assurée, ainsi, la coordination des positions de ce Groupe au niveau des programmes des Nations unies dont ONU-Environnement et ONU-Habitat, basés dans la capitale kenyane.

Lors d'une réunion des ambassadeurs, représentants permanents africains, tenue jeudi au siège des Nations unies à Nairobi, l'ambassadeur Boumediene Mahi a pris officiellement ses fonctions en tant que président du Groupe africain, succédant à l'ambassadeur de Somalie à Nairobi, Jibril Ibrahim Abdulle.

La réunion a permis aux représentants des pays africains de féliciter l'ambassadeur algérien et souhaiter plein succès à l'Algérie, appelée, durant sa présidence, à "jouer un rôle de leadership lors des réunions et événements inscrits à l'agenda de l'ONU-Environnement et l'ONU-Habitat".

L'ambassadeur Boumediene Mahi a souligné, à l'occasion, que "l'Algérie dispose des compétences et de l'expérience nécessaires pour porter haut la voix de l'Afrique", plaidant pour "une présence plus marquée du continent africain dans les fora onusiens à Nairobi" d'autant que ces programmes "traitent de questions en lien avec l'environnement et le développement durable, qui sont d'une grande importance pour l'Afrique".

Pour rappel, l'ONU-Environnement est un programme créé en 1972, dans le but de coordonner les activités de l'Organisation des Nations unies dans le domaine de l'environnement et de fournir aux pays membres l'assistance nécessaire pour la conception et la mise en œuvre de leurs politiques environnementales, alors que le programme ONU-Habitat a été créé en 1977 afin de promouvoir la construction de villes durables et de logements convenables pour tous.

## PARLEMENT M. Bentaleb souligne les efforts de l'Etat en matière d'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a affirmé, jeudi à Alger, que les efforts consentis par l'Etat, au cours des cinq dernières années dans le domaine social, ont permis de soutenir et d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, le ministre a souligné les efforts de l'Etat en matière de soutien et d'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, au cours des cinq dernières années, notamment les augmentations de salaires et la revalorisation des pensions et allocations de retraite.

M. Bentaleb a, en outre, rappelé le bilan de ces augmentations appliquées sur différentes étapes, de 2020 à 2024, le nombre des bénéficiaires et l'incidence financière de celles-ci, ajoutant que ces efforts s'inscrivent dans le cadre de la consécration du caractère social de l'Etat. Après avoir souligné que la question des augmentations des salaires dans le secteur économique relève de la négociation, dans le cadre des conventions collectives de l'entreprise économique, le ministre a précisé que le rôle du secteur du travail est de "veiller à l'application stricte de ces conventions collectives".

Le ministre a également évoqué les mesures prises par le gouvernement, dont la création du dispositif de l'allocation chômage en vue de prendre en charge les demandeurs d'emploi et les accompagner, en sus de la mise en place des facilitations nécessaires au profit des micro-entreprises, à même de leur permettre de créer des postes d'emploi, notamment dans les régions du Sud et des Hauts-plateaux.

## ENSEIGNEMENT

## Timimoun: M. Assad s'enquiert des efforts de promotion de la langue amazighe dans l'éducation et la communication

Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad a visité jeudi dans la wilaya de Timimoun plusieurs établissements éducatifs où il s'est enquis des efforts de l'Etat pour la promotion de la langue amazighe dans les secteurs de l'Education nationale et de la Communication.

S'exprimant en marge de la seconde journée de sa visite dans la wilaya, M. Assad a affirmé que, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, un cours sur la portée de la célébration du Nouvel An Amazigh sera animé dans les établissements éducatifs à travers le pays, dans le cadre de la célébration officielle à Timimoun de cet évènement national, en vue d'ancrer l'idée principale qu'il véhicule, à savoir l'amour de la terre et de la patrie.

M. Assad a souligné, à cet égard, que "la fête de Yennayer a une relation étroite avec l'amour de la terre et de la patrie et le raffermissement du sentiment de fierté de l'identité nationale enracinée dans l'Histoire".

Le SG du HCA a indiqué, en outre, que la célébration de Yennayer véhicule tant de significations et représente un espace de manifestation de l'unité nationale et d'expression du génie de la culture algérienne, en plus de constituer un levier d'ancrage de l'esprit identitaire national et de la cohésion entre les Algériens. Mettant à profit sa tournée dans la wilaya, le SG du HCA, qui a visité la station de la radio locale de Timimoun, a mis en avant l'importance de cette tribune informative dans la promotion de la culture amazighe, un des symboles de l'identité nationale, saluant les efforts consentis dans ce domaine.

M. Assad a annoncé, par ailleurs, la création d'une cellule de traduction au niveau du HCA, chargée de la traduction de et vers la langue amazighe et en caractères Tifinagh.

Le SG du HCA a abordé également les préparatifs en cours à Timimoun des festivités nationales officielles de Yennayer 2975 et de la cérémonie de remise du Prix du président de la République de littérature et langue amazighe, prévues du 10 au 12 janvier prochain.

M. Assad a fait état de l'élaboration d'un programme commémoratif riche et diversifié, prévoyant, entre autres, l'inauguration de l'enseignement, transcrite en Tifinagh, de l'aéroport "Gourara" (Timimoun), l'animation, par un aréopage d'historiens et de chercheurs en Histoire, de communications sur la dimension historique et civilisationnelle de la fête de Yennayer. Mettant à profit cette visite, Si El-Hachemi Assad a assisté à une partie des festivités de la Journée nationale de l'émigration, commémorant les massacres du 17 octobre 1961.

## JEUNESSE

## Aïn Temouchent : Hidaoui souligne le rôle de la jeunesse dans la préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations futures

Le président du Haut conseil de la jeunesse Mustapha Hidaoui a souligné, jeudi à Aïn Temouchent, le rôle de la jeunesse et sa responsabilité dans la préservation de la mémoire nationale et de sa transmission aux générations futures.

"La jeunesse algérienne descendante des Moudjahidine et des Martyrs refuse d'oublier et, en ces occasions historiques, on se remémore les sacrifices de nos ancêtres et notre Histoire, qui nous rendent si fiers et qui nous motivent en tant que jeunesse à mettre en place des mécanismes pour préserver cette mémoire nationale", a-t-il souligné dans son allocution, à l'occasion de l'ouverture d'un forum national sur le thème "la jeunesse, protectrice de l'histoire et bâtisseuse de l'ave-

## AFFAIRES RELIGIEUSES

## Session de formation spécialisée pour la promotion aux grades d'imam prédicateur et de professeur d'enseignement coranique (Ministère)

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement, le 3 novembre prochain, de la session de formation spécialisée, pour la promotion aux grades d'imam prédicateur et de professeur d'enseignement coranique, au titre de l'année 2024.

"Dans le cadre de ses attributions et en tant qu'instance officielle en charge de recueillir l'information, notamment en ce qui a trait à la prise en charge de la carrière professionnelle des fonctionnaires relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, afin de garantir leur droit à la formation et à la promotion, le ministre du secteur, M. Youcef Belmehdi a décidé de l'ouverture d'une session de formation spécialisée, pour la promotion aux grades d'imam prédicateur et de professeur d'enseignement coranique, au titre de l'année 2024", précise le communiqué. A cet effet, "le



ministère informe les fonctionnaires admis pour suivre cette formation, et dont le nombre s'élève à 2.317 candidats à la formation pour la promotion au grade d'imam prédicateur (1.092 du grade de professeur d'enseigne-

ment coranique, 1.225 du corps des agents de mosquées), ainsi que 759 candidats à la formation pour la promotion au grade de professeur d'enseignement coranique, du corps des agents de mosquées (364 du grade de muezzin et 395 du grade de Kayem), que la date du lancement de la session a été fixé au 03 novembre 2024".

Ainsi, "les concernés doivent se rapprocher de leurs directions de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, en vue de fournir tous les renseignements nécessaires" pour suivre cette formation.

## HISTOIRE

## Anniversaire des Massacres du 17 octobre 1961 à Paris, un pont de communication avec la communauté nationale à l'étranger (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, a affirmé, jeudi soir à Alger, que l'anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, est l'occasion d'établir un pont de communication avec la communauté nationale à l'étranger que l'Algérie veille à protéger et à associer au développement du pays.

Présidant une conférence historique à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'émigration, commémorant le 63e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, M. Rebiga a qualifié cette occasion de "pont de communication pour l'édification de l'Algérie avec la communauté nationale, en veillant toujours à la protéger", mettant en avant "ses positions honorables" dans le soutien de l'Algérie

durant les moments difficiles, prouvant ainsi sa loyauté et sa disposition permanente à contribuer à "la dynamique socio-économique que connaît l'Algérie nouvelle". Le ministre a souligné dans le même contexte, que "le respect du devoir de mémoire nous permet de rester fidèle à la mémoire des massacres du 17 octobre, de même que la Seine restera témoin de l'horreur avec laquelle la colonisation française voulait exterminer un peuple qui n'avait réclamé que le droit d'exister". A cette occasion, M. Rebiga a évoqué le génocide commis par l'ennemi sioniste contre le peuple palestinien, affirmant que "l'Algérie restera toujours un refuge pour le peuple palestinien et soutiendra sa lutte et son combat". Pour sa part, l'ambassadeur

de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aita a affirmé que cette glorieuse occasion met en lumière "la lutte et les sacrifices du vaillant peuple algérien, pour arracher l'indépendance et la liberté", relevant que "la Révolution algérienne est une source d'inspiration pour la Révolution palestinienne".

Dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire des massacres du 17 octobre, M. Rebiga a procédé au siège du ministère, en compagnie de l'ambassadeur palestinien et de nombre de moudjahidines et de cadres, à l'inauguration d'une stèle commémorative portant le slogan "Le serment ferme aux Chouhada et Moudjahidine", et a procédé à la plantation d'un arbre à l'occasion de cet anniversaire.

## ADMINISTRATION

## Signature d'une convention-cadre entre l'HATPLC et l'ENA (Communiqué)

Une convention-cadre de coopération a été signée, jeudi à Alger, entre la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC) et l'Ecole nationale d'Administration (ENA). "Moulay-Ahmed Medeghri", a indiqué un communiqué de ladite autorité.

"Dans le cadre du renforcement de la coordination institutionnelle et de la

coopération bilatérale en matière de prévention et de lutte contre la corruption, il a été procédé, jeudi, à la signature d'une convention-cadre de coopération entre l'HATPLC, représentée par sa présidente, Mme Salima Mousserati et l'ENA +Moulay-Ahmed Medeghri+, représentée par son Directeur général (DG), M. Abdelmalik Mezhouda, et ce au siège de ladite Ecole. Ladite

convention a, pour objet, "de mettre en place un cadre régissant les mécanismes et les règles de coopération bilatérale, qui reposent sur des programmes conjoints entre les deux parties et des plans d'action annuels dans les domaines de la formation et de la recherche, en vue de promouvoir les mesures et les mécanismes de renforcement de la transparence, de la prévention

et de la lutte contre la corruption dans l'Administration publique, tel stipulé dans la législation et le règlement en vigueur".

La convention-cadre tend également à "introduire des concepts et des mécanismes de lutte et de prévention de la corruption dans les programmes d'enseignement au profit des étudiants de l'ENA", a conclu le communiqué.

République M. Abdelmadjid Tebboune, à travers la mise en place des jalons essentiels du Haut conseil de la jeunesse, visait, en plus de transmettre les préoccupations et aspirations des jeunes, à ancrer le nationalisme et le renforcement des valeurs de la mémoire nationale chez eux".

Cette rencontre nationale, organisée par le Haut conseil de la jeunesse, a enregistré l'organisation de plusieurs ateliers historiques, encadrés par des universitaires, portant sur les mécanismes de la préservation de la mémoire nationale et sa promotion auprès des nouvelles générations, en présence des membres de cette instance des différentes wilayas du pays.

## SAÏDA

**Lancement des travaux de réalisation de 100 LPL dans la commune de Youb**

Des travaux de réalisation de 100 logements publics locatifs (LPL) ont été lancés dans la commune de Youb (Saïda), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Le wali de Saïda, Amoumene Mer-mouri a procédé, jeudi dernier, au lancement des travaux de réalisation de ces nouvelles unités d'habitation dans le chef-lieu de commune et de daïra, où

il a insisté sur leur livraison dans les délais contractuels et le respect des normes de construction requises.

Le projet, doté d'une enveloppe budgétaire de plus de 300 millions de dinars et supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), sera réalisé dans un délai de 16

mois, signale-t-on de même source.

Par ailleurs, la daïra de Youb bénéficiera, prochainement, d'un projet immobilier relevant de la même formule (LPL), dont le nombre d'unités n'est pas encore défini, a fait savoir la cellule de communication de la wilaya.

La direction de l'Habitat de la wilaya de Saïda recense, dans la daïra de Youb, un programme de logements de 995 unités, dont 805 déjà réalisées



et le reste est en voie d'achèvement, a-t-on noté.

Un quota similaire de logements publics locatifs est en cours de réalisation dans la commune d'Ain Lahdjar, dont le chantier a été lancé au mois d'octobre en cours par le wali, a-t-on signalé. La wilaya de Saïda a vu,

récemment, son programme d'habitat consolidé par pas moins de 2.000 LPL affectés par les pouvoirs publics au titre du programme complémentaire et dont les procédures de choix des assiettes foncières devant abriter les futurs ensembles immobiliers sont en passe d'être achevées.

## MÉDÉA

**130 mille hectares à emblaver pour la présente campagne labour-Semaines (DSA)**

Une superficie de 130 mille hectares sera emblavée dans la wilaya de Médéa au titre de la campagne labours semaines 2024/2025, selon les objectifs tracés par la direction locale des services agricoles (DSA), soit la même superficie réalisée lors de la précédente campagne, a-t-on appris samedi, auprès de cette direction. L'emblavement a commencé entre la fin septembre et le début du mois d'octobre courant, où les premières précipitations enregistrées durant cette

période ont encouragé les céréaliculteurs à entamer leur campagne de labours-semaines, a fait savoir le directeur des services agricoles par intérim, Rachid Kermezli. La superficie à emblaver sera consacrée au blé dur, tendre, à l'orge et à l'avoine, avec une prédominance pour le blé tendre et dur qui font partie des cultures stratégiques appelées à contribuer à assurer une autosuffisance en la matière, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, des dispo-

sitions ont été prises par la direction de la coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de Berrouaghia, à l'est de Médéa, pour garantir la réussite de la présente campagne labours-semaines en mettant à la disposition des céréaliculteurs des quantités suffisantes de semences et d'engrais, selon le directeur de la CCLS, Walid Benatallah.

Il a fait état, dans ce contexte, d'un stock de près de 230 mille quintaux de semences au niveau des différents points de

vente de la coopérative, dont plus de 14 mille quintaux déjà livrés aux céréaliculteurs.

Concernant les engrais, le directeur a fait savoir que plus de 9.900 quintaux sont mis à la disposition des agriculteurs de la wilaya, dont près du tiers a été livré au cours des derniers jours.

L'approvisionnement en semence et engrais des céréaliculteurs se poursuivra au fur et à mesure de l'avancement de la campagne de labours-semaines, a-t-il conclu.

## TOUGGOURT

**Entrée en production de l'unité des aliments de volailles à Témacine (DIM)**

Une nouvelle unité de production d'aliments de volailles et d'élevage avicole est entrée en production dans la commune de Témacine, wilaya de Tougourt, et vient ainsi diversifier et promouvoir les projets d'investissement dans la région, a-t-on appris samedi de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

Localisée près de la RN-3 sur 7,5 hectares, cette unité privée moderne, première du genre dans la wilaya, offre une capacité de production de

18 tonnes/heure de 20 espèces d'aliments de volailles et de bétail, en plus d'abriter d'autres activités liées à l'élevage avicole, dont l'éclosion et l'engraissement, a-t-on expliqué.

Visant à assurer la couverture du marché local en diverses espèces d'aliments, cette entité industrielle, qui projette déjà une extension de ses activités et l'augmentation de ses capacités de production, emploie 20 personnes, ont indiqué ses responsables. L'unité dispose d'un poulailler

de 1.400 m<sup>2</sup>, doté de batteries regroupant 14.800 poules, ainsi que des systèmes modernes de maîtrise de la lumière, de la ventilation et des températures et humidité nécessaires.

Elle regroupe également des installations de broyage et d'emballage des aliments, d'une station de déminéralisation de l'eau, en plus de trois silos de stockage d'aliments d'une capacité globale de 640 tonnes, selon la même source.

## IN SALAH

**Nouveaux projets au profit de la daïra d'Inghar (wilaya)**

Plusieurs nouveaux projets de développement ont été inaugurés dans la daïra d'Inghar, wilaya d'In Salah, dans le cadre de la Journée nationale de l'émigration commémorant le 63e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, ont rapporté vendredi les services de la wilaya.

Supervisés par le wali,

Abdelkader Bendjima, en présence des notables et élus de la région, ces projets portent sur la pose de la première pierre de réalisation d'un centre postal dans le quartier "Maliana", l'inauguration d'un stade de proximité au profit des jeunes du quartier "As-sabha", en sus de la mise

en service d'un bureau de

la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), suite aux travaux de réhabilitation du siège de la commune d'Inghar.

Il s'agit aussi de l'inauguration de la nouvelle salle de réunion, "Mohamed Bouras", au centre ville de la même localité, selon la même source.

Au titre des mêmes festivités commémoratives, une campagne de reboisement a été lancée au niveau de l'entrée de la ville d'Inghar, en allant vers le quartier "Zaouia", dans le cadre de l'amélioration de l'environnement, et la création des espaces verts dans le milieu urbain, a-t-on signalé.

## BLIDA

**Achèvement du raccordement de 46 exploitations agricoles à l'électricité à la fin 2024**

L'achèvement du raccordement des 46 exploitations agricoles restantes sur un total de 300 ciblées dans la wilaya de Blida par le programme de raccordement à l'énergie électrique, interviendra à la fin de l'année 2024, a-t-on appris samedi de la direction locale de la Sonelgaz-distribution.

A ce jour, 215 exploitations agricoles ont été raccordées à l'électricité à Blida au titre de ce programme ayant enregistré la réalisation de 122 km de réseau électrique et de 136 transformateurs électriques, pour une enveloppe de 544 millions DA, a indiqué le directeur local de l'entreprise Abdelkader Madani.

Il a fait part, en outre, de travaux en cours, pour le raccordement de 22 exploitations grâce à un réseau de 13 km de long. 17 autres exploitations sont en cours de lancement pour une enveloppe de 60 millions de DA, destinée à la réalisation d'un réseau de 8 km et l'installation de 14 transformateurs électriques.

Le raccordement de ces 46 exploitations agricoles restantes avant la fin de l'année en cours, marquera la clôture de ce programme dans les délais impartis.

A noter le lancement du programme de raccordement visant l'accompagnement des agriculteurs de la wilaya en vue d'un meilleur rendement, en mars 2023, selon la même source.

## RELIZANE

**La campagne labours-semaines cible plus de 120.000 hectares**

La campagne labours-semaines de la saison agricole 2024-2025 cible une superficie estimée à 121.000 hectares réservés à la céréaliculture dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris, samedi, du directeur des services agricoles de la wilaya, Djial Guerrouai.

Lancée dernièrement, cette campagne touche plus de 60% de la superficie réservée au blé dur et tendre. La superficie restante est réservée à l'avoine et l'orge, outre 523 ha pour la production de semences, a souligné M. Guerrouai.

La superficie vouée à la culture des céréales est répartie comme suit plus de 79.000 ha réservés pour le blé dur, 9100 ha pour le blé tendre, 30.000 ha pour l'orge et 2600 ha pour l'avoine.

Pour la réussite de la campagne labours semaines, un guichet unique du crédit "R'fig" a été installé en juillet dernier au niveau de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Relizane, en plus de la création d'un nouveau guichet dans la commune de Mendès pour permettre aux agriculteurs d'accéder au crédit "R'fig", a indiqué le directeur de la CCLS, Aboubekr Kellakhi.

La CCLS a aussi fourni plus de 82000 qx de céréales et plus de 8500 qx d'engrais, selon le même responsable qui a souligné que les engrais et les semences et autres intrants sont disponibles en quantités suffisantes pour garantir la réussite de la saison agricole.

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya a mobilisé, pour cette saison agricole, un matériel important constitué de 3397 tracteurs et 10665 outils accompagnants.

Pour rappel, la wilaya de Relizane a réalisé, lors de la saison agricole 2023-2024, une production de plus de 85.000 quintaux de différentes variétés de céréales dont plus de 72.000 qx ont été stockés, selon la DSA.

APS

## TRANSPORT

**Ports : la création de l'Autorité portuaire permettra de s'adapter aux modes de gestion modernes (ministre)**

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a affirmé, jeudi à Alger, que la création prochaine de l'Autorité portuaire, permettra de s'adapter aux modes de gestion modernes au niveau des ports, soulignant que ses missions consisteront essentiellement à améliorer la situation des ports nationaux conformément aux normes internationales, afin d'augmenter leur rendement et leur compétitivité.

Répondant à une question sur les mesures prises afin de promouvoir les entreprises portuaires et sur la date de la création de l'Autorité portuaire, lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement, le ministre a précisé, qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre a entamé la mise en place d'un organisme public sous forme d'une autorité portuaire, pour s'adapter aux modes de gestion modernes, tout en donnant la priorité à l'aspect économique.

Les missions de cette institution, qui sera opérationnelle dans les prochains mois au niveau des ports, porteront essentiellement sur l'élimination des obstacles et des dysfonctionnements issus du mode de gestion actuel, dans le but d'une organisation optimale du flux des marchandises, du renforcement des échanges commerciaux et de l'amélioration de la situation des ports nationaux conformément aux normes internationales, et ce, pour augmenter leur rendement et leur compétitivité et assurer la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur des ports, tout en veillant à la coordination entre les différents intervenants au niveau des ports.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que l'amélioration des prestations fournies aux opérateurs économiques et la contribution à la promotion des exportations hors-hydrocarbures à travers une stratégie propre aux ports, reposent sur plusieurs axes, dont la modernisation des infrastructures portuaires de base actuelles, à travers le réaménagement et l'entretien des quais, l'acquisition de matériels et d'équipements modernes en vue d'augmenter le rendement des ports et de réduire la durée de séjour des navires.

Concernant la numérisation, le ministre a affirmé que le ministère a procédé à la création de la plateforme numérique de la communauté portuaire qui est un système numérique conçu et développé par des compétences algériennes, à même de permettre aux opérateurs d'accéder à l'information en temps réel et de manière simplifiée et d'assurer l'interopérabilité des systèmes d'information, notamment le système d'information douanier, ayant abouti à la signature d'un protocole d'accord entre le groupe "Serport" et la Direction générale des douanes (DGD).

## PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

**Plusieurs mesures pour soutenir l'investissement et promouvoir l'économie nationale**

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, en cours d'examen par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale.

Dans ce cadre, le projet de loi propose d'autoriser le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchand de l'état, avec l'exemption de l'impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé.

S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité.

Le PLF 2025 prévoit également la réduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50 % en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Timmoun, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam et Djanet.

Le texte propose aussi l'exonération de la TVA, pour une période de deux ans, des biens amortissables acquis par les sociétés de production, au transport, à la distribution, à la commercialisation de l'électricité et du gaz par canalisation, destinés à être affectés directement à l'exploitation.

**Augmentation du capital du FNI**

Concernant l'encouragement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, un abattement correspondant à 30 % du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions

de dinars, est prévu dans le projet de loi, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable.

En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label "Projet innovant", ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création d'activités industrielles.

Le texte propose aussi la prorogation des exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label.

Il prévoit aussi d'étendre la possibilité de réaliser des opérations d'importation d'alcools, réservée actuellement au seul service des alcools relevant du ministère des finances, aux sociétés commerciales détentrices d'un registre de commerce d'importateur et celles utilisatrices de ces alcools dans le cadre de leur activité de production, avec souscription d'un cahier des charges.

S'agissant de la production d'huile de soja brute, il a été proposé de proroger jusqu'au 31 décembre 2025, du délai à partir duquel les importateurs/transformateurs doivent, sous peine de perdre le bénéfice de la compensation et des exonérations douanières et fiscales, accordées à l'importation, entamer le processus de

production de cette matière première (huile brute de soja), ou de l'acquies sur le marché national. Dans le volet de la numérisation, le projet de loi prévoit l'exonération de la TVA et des droits de douane, des terminaux de paiement électronique (TPE) et des kits destinés à l'assemblage de ces terminaux, jusqu'au 31 décembre 2027.

Par ailleurs, le texte propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars, le capital du Fonds national d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie des crédits au PME (FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis (actuellement prévue uniquement pour les crédits d'investissements).

Le projet de loi de finances comprend également des mesures visant à encadrer, sur le plan douanier, les activités économiques exercées dans les zones franches et à définir les mécanismes de contrôle douanier des marchandises au niveau de ces zones. Dans le domaine de l'exportation, il est prévu dans le cadre du PLF 2025 d'autoriser d'exportation de pièces de rechange des appareils électroménagers jusqu'à concurrence de 2% de la valeur totale des exportations par an, dans le cadre de la garantie service après-vente, ainsi que la réexportation des pièces de rechange des appareils électroménagers importées pour un usage professionnel, en dehors des services après-vente, à condition que sa valeur soit égale ou supérieure à la valeur d'achat.

## CANEX WKND 2024

**L'investissement dans les industries créatives en Afrique au cœur des préoccupations de l'Afreximbank (responsable)**

La vice-présidente exécutive de la Banque africaine d'Import-Export "Afreximbank", en charge de la banque du commerce intra-africain, Mme Kanayo Awani a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance de l'investissement dans les industries créatives en Afrique, génératrices de richesse et de postes d'emploi, outre leur rôle dans la préservation et le renforcement du patrimoine africain.

S'exprimant lors d'un panel sur l'importance de l'investissement dans les industries créatives en Afrique animé dans le cadre des Journées créatives africaines 2024 "CANEX WKND 2024" qui se déroulent au Palais des expositions (Alger), Mme Awani a précisé que "les industries

créatives sont des secteurs performants à fort potentiel pour la croissance économique, ainsi qu'un moyen d'expression de l'imagination de l'homme qui diffuse les valeurs socioculturelles de l'Afrique et préserve le patrimoine africain, afin de permettre au public local et mondial d'apprécier la richesse de ces expressions culturelles".

L'Afrique connaît une croissance démographique exponentielle de sa jeunesse, soit près de 60 % de la population africaine sont âgés de moins de 25 ans", selon Mme Awani. "L'économie créative offre l'opportunité de traiter le chômage des jeunes par la création de postes d'emploi dans des secteurs comme la mode, la musique, la production cinématographique, la communication et la création de contenu numérique", a soutenu Mme Awani.

Elle a, en outre, affirmé que l'économie créative et culturelle a "une valeur économique et commerciale au niveau mondial" estimée à près de 2 trillions USD, permettant ainsi de générer d'importants revenus pour les petites entreprises et de créer de nombreuses opportunités d'emploi".

Mme Awani a également relevé l'importance des plateformes numériques et des réseaux sociaux, précisant qu'elles ont "réduit les barrières pour accéder aux marchés des industries créatives et permis à de nombreux jeunes africains de mettre en

avant leurs talents et de créer des opportunités de freelance et d'entrepreneuriat via internet". Elle a, à ce propos, estimé que l'économie créative "offre une importante opportunité pour l'Afrique afin de diversifier ses économies hors des secteurs traditionnels, comme l'agriculture, la métallurgie et le pétrole", d'autant que l'investissement dans les industries créatives, telles que la musique, le cinéma, la mode et les médias numériques permet aux pays africains de générer "de nouvelles sources de revenus durables et de bénéficier de l'un des secteurs à croissance rapide à l'échelle mondiale".

Afin de bénéficier de ces industries créatives, dit-elle, il faut qu'il y ait "des investissements, des stratégies bien étudiées, et des infrastructures pour qu'elles prospèrent", tout en traitant les questions liées à l'accès au financement, et en garantissant la disponibilité des installations, des équipements et des technologies appropriés.

Elle a également insisté sur l'instauration d'un cadre législatif même de protéger les droits de propriété intellectuelle et leur application pour assurer la rémunération et la motivation des créateurs à produire des œuvres de haute qualité. Ce sont là, les conditions qui, selon elle, garantissent un accès juste et équitable aux marchés et aux canaux de distribution, y compris la mise en place de

réseaux solides et de plateformes numériques pour promouvoir le contenu africain à l'échelle mondiale.

A ce titre, elle a relevé la nécessité d'investir également dans les compétences, l'éducation, l'alphabétisation numérique, et de mettre en place des programmes de mentorat et de développement des compétences des jeunes créateurs africains afin de leur permettre de renforcer leur présence en Afrique, d'améliorer la qualité de leur production et d'être plus compétitifs dans l'industrie créative au niveau mondial.

Évoquant la manifestation "CANEX WKND 2024", initiée en 2020 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la responsable a indiqué qu'il s'agit "d'une reconnaissance du potentiel économique du secteur de la créativité", ajoutant que lors de l'édition précédente, des financements à hauteur de 500 millions USD ont été accordés pour soutenir l'industrie créative et culturelle en Afrique, et que le succès de cette initiative a permis de doubler ce montant à un milliard USD.

Elle a en outre souligné que "l'ambition de renforcer la part de l'Afrique dans le commerce mondial des produits créatifs et culturels s'appuie sur la facilitation du renforcement des capacités techniques et l'ouverture des marchés aux entrepreneurs créatifs".

## MARCHÉS

**Pomme de terre: déstockage d'importantes quantités pour réguler le marché (SARPA)**

La Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a procédé, samedi, au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre destinées à la consommation, en vue de stabiliser le marché, a appris l'APS auprès de ladite société.

Menée en coordination avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), cette opération tend à approvisionner le marché et à réguler les prix en parallèle avec la période de soudure allant de fin octobre à fin novembre.

La société avait constitué des stocks d'une quantité allant jusqu'à 35.000 tonnes, destinée à réguler le marché

durant cette période qui connaît un manque de récolte de ce produit. Elle sera déstockée progressivement, les premières quantités sont estimées à 5000 tonnes, selon la même source.

Ces quantités seront vendues "directement" aux consommateurs, au prix plafonné de 75 DA, et ce au niveau des grandes surfaces commerciales et des points de vente relevant des offices et des entreprises publiques économiques, notamment l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et la société "DICOPA", en sus des points de vente mis en place par les collectivités locales à travers les différentes wilayas.

## ITALIE

## Fitch confirme la note BBB de l'Italie, assortie d'une perspective positive

L'agence de notation Fitch a annoncé maintenir la notation de la dette publique italienne à l'échelon "BBB" mais faire passer sa perspective de "stable" à "positive" du fait de bonnes performances budgétaires et respect des engagements européens.

"La perspective positive reflète les récentes performances budgétaires solides et le respect des règles budgétaires de l'Union européenne qui tendent vers une réduction potentielle des risques budgétaires et financiers à moyen terme", a justifié vendredi l'agence dans son communiqué.

Une analyse renforcée par "des signes de croissance potentielle plus élevée et un contexte politique plus stable".

Fitch anticipe notamment un déficit public de 3,7% pour l'année en cours, contre 4,7% anticipé en avril dernier et s'attend à voir l'Italie réaliser un excédent budgétaire primaire, c'est-à-dire avant le paiement du service de la dette.

Elle juge également le programme de stabilité italien, qui intègre les perspectives de déficit à moyen terme que chaque Etat doit déclarer auprès de la Commission européenne,



comme étant "crédible".

"Nous estimons les risques de non respect comme étant limités dans la mesure où le programme de l'Italie est conforme aux demandes de la Commission européenne", a ajouté le communiqué.

Enfin elle juge que les diverses mesures de hausse des dépenses publiques, notamment l'augmentation des salaires dans le secteur pu-

blic, le maintien des dépenses de santé et la baisse des taxes sur le travail, sont largement compensées par des mesures fiscales équivalentes permettant de maintenir un équilibre.

Le gouvernement italien de Giorgia Meloni a annoncé mardi un budget 2025 cherchant un équilibre délicat entre promesses électorales et ajustement budgétaire afin de contenir le déficit.

Le budget, présenté mercredi en Conseil des ministres, prévoit notamment 30 milliards d'euros de mesures, dont une partie pourrait être financée par les banques.

Le gouvernement italien compte sur des recettes fiscales d'un milliard d'euros en 2025 grâce à un impôt auquel seront soumises les compagnies d'assurance, et 2,5 milliards d'euros devraient provenir des banques.

Parmi les mesures phares de son budget, le gouvernement prévoit une baisse des impôts pour les revenus les plus modestes, qui représentera la moitié du coût des nouvelles mesures.

Dans le même registre, le gouvernement espère accroître les recettes tirées de la taxe sur les groupes du numérique, en éliminant les seuils à partir desquels l'impôt s'applique, ce qui augmente le nombre d'entreprises concernées.

## PÉTROLE

## Le Brent clôture à 73,06 dollars

Les cours du pétrole se sont repliés vendredi. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, a perdu 1,87%, à 73,06 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain avec échéance en novembre a lâché 2,05%, à 69,22 dollars.

## TUNISIE

## L'inflation poursuivrait sa décélération à 6,5% en 2024 (BCT)

L'inflation devrait poursuivre sa décélération en Tunisie pour avoisiner 6,5% au terme de l'année 2024 et 5,1% à fin 2025, selon les récentes prévisions de la banque centrale de Tunisie (BCT). Au niveau des principales composantes, la BCT a revu légèrement à la baisse la trajectoire future de l'inflation des produits à prix administrés sous l'hypothèse du maintien du gel des prix des produits alimentaires de base. Par conséquent, le ralentissement récent de l'inflation des produits à prix administrés devrait se poursuivre sur l'horizon de prévision. En moyennes annuelles, le taux d'inflation des produits à prix administrés devrait passer de 5,9% en 2023 à 3,8% en 2024 puis à 2,7% en 2025. S'agissant des produits alimentaires frais, l'inflation devrait baisser progressivement, revenant d'un record historique de 16,2% en 2023 à 11% en 2024, puis à 8% en 2025. La trajectoire baissière graduelle estimée précédemment pour l'inflation sous-jacente, mesurée par l'indice des prix à la consommation hors produits alimentaires frais et produits à prix administrés, a été maintenue globalement inchangée par les nouvelles prévisions.

## EUROPE

## La BCE baisse encore ses taux grâce à une désinflation en "bonne voie"

La Banque centrale européenne a décidé jeudi d'une nouvelle baisse de ses taux directeurs, jugeant la désinflation en "bonne voie" en zone euro, où c'est davantage la faible croissance qui inquiète.

Depuis septembre, l'ensemble des données disponibles confirment que la

"désinflation est en bonne voie", selon le communiqué de l'institut de Francfort.

La BCE a donc, comme attendu, réduit de 0,25 point de pourcentage, pour le porter à 3,25%, le taux de dépôt, qui sert de référence pour les conditions de crédit dans l'économie.

Avec ce deuxième assou-

plissement monétaire d'affilée, de même ampleur qu'en septembre, les gardiens de l'euro ont pris le contre-pied de la prudence affichée il y a un mois : ils avaient alors donné le sentiment de vouloir attendre décembre pour desserrer à nouveau la vis monétaire.

L'inflation a ralenti plus

que prévu en septembre, à 1,7% sur un an, pour la première fois en plus de trois ans sous le seuil des 2%, l'objectif fixé par l'institution de Francfort.

L'inflation sous-jacente, hors les prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, a enregistré un recul à 2,7% en glissement annuel.

## ETATS UNIS

## Baisse inattendue des stocks de pétrole

Les stocks de pétrole brut se sont contractés la semaine dernière selon des chiffres publiés jeudi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui a également révélé une production record aux Etats-Unis.

Les réserves commerciales ont baissé de 2,2 millions de barils durant la semaine achevée le 11 octobre, alors que les analystes prévoient une hausse de 1,5 million de barils, selon un consensus établi par l'agence Bloomberg.

Ce décalage est principalement attribuable au rebond de l'activité des raffineries, qui ont utilisé 87,7% de leurs capacités, contre 86,7% durant la période précédente. Il s'agit de la première

hausse du rythme de raffinage en sept semaines, les mois de septembre et octobre correspondant traditionnellement à une période de maintenance des infrastructures. La fonte des stocks s'explique aussi par un recul des importations (-11% sur une semaine) conjugué à un sursaut des exportations (+9%). Autre fait marquant du rapport, la production américaine a grimpé à 13,5 millions de barils par jour (contre 13,4 précédemment), niveau le plus haut jamais observé aux Etats-Unis, qui confortent ainsi leur statut de premier producteur mondial d'or noir.

Durant la période observée, les volumes de produits raffinés livrés au mar-

ché, indicateur implicite de demande, ont, en revanche, diminué (-2% sur une semaine).

Ce reflux est en grande partie due à l'essence (-11%) ainsi qu'à la catégorie propane et propylène (-21%), qui comprend notamment les produits destinés à l'industrie.

Le creux qu'a connu l'essence pourrait être lié aux perturbations occasionnées par le passage de l'ouragan Milton sur la Floride, qui a empêché le ravitaillement de nombreuses stations-service et immobilisé de nombreux véhicules.

La publication a donné un léger élan aux cours du brut, qui évoluaient proche de l'équilibre jusque-là.

## Le déficit budgétaire des Etats-Unis grimpe à 6,4% du PIB en 2024

Le déficit budgétaire des Etats-Unis a grimpé en 2024, les recettes supplémentaires issues des impôts n'ayant pas suffi à combler la forte hausse du service de la dette en période de taux élevés.

À l'issue de l'exercice fiscal 2024, clos le 30 septembre, le déficit s'est monté à 6,4% du produit intérieur brut (PIB), contre 6,2% en 2023, a annoncé vendredi le département américain du Trésor.

Il s'élève ainsi à 1.833 mil-

liards de dollars, en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Il s'agit du troisième montant le plus élevé de l'Histoire des Etats-Unis, après les records de 2020 et 2021 liés à la pandémie de Covid-19.

Les comptes de la première économie mondiale avaient alors été plombés par l'explosion des dépenses publiques.

En 2023 pourtant, le déficit avait été largement réduit. Mais il est reparti à la hausse

en 2023 puis en 2024, sous l'effet des intérêts élevés à payer face à la farineuse dette américaine. "L'administration Biden-Harris reste concentrée sur la croissance à long terme de notre économie, avec des investissements historiques dans les infrastructures, la manufacture et les énergies propres, tout en tenant compte de nos perspectives financières à long terme", a commenté la secrétaire au Trésor, Janet Yellen,

citée dans le communiqué. La situation budgétaire du pays est un sujet important de l'élection du 5 novembre, et les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir une politique qui ferait encore grimper la dette.

Dans moins de trois semaines, les électeurs devront choisir entre la candidate démocrate et vice-présidente de Joe Biden, Kamala Harris, et l'ancien président républicain, Donald Trump.

## ETHIOPIE

## Le FMI approuve 341 millions USD pour la première revue du programme de prêt

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a approuvé la première revue du programme de prêt de 3,4 milliards de dollars de l'Ethiopie, ouvrant la voie à un décaissement de 340,7 millions de dollars.

Le pays d'Afrique de l'Est a obtenu le programme de financement quadriennal du FMI en juillet après avoir mené une série de réformes, comme la flottaison de sa monnaie, le birr, remettant ainsi la reconstruction de sa dette sur les rails. Les deux parties ont annoncé un accord au niveau des services sur la révision à la fin du mois dernier, qui a ensuite été soumis au Conseil d'administration pour examen. Le gouvernement éthiopien souhaite réaliser des "progrès tangibles" en matière de reconstruction de la dette d'ici décembre, mais les investisseurs de son euro-obligation d'un milliard de dollars ont rejeté sa proposition de dépréciation d'environ 18%.

Le FMI a prévu un rythme inhabituellement rapide de révisions du programme actuel de l'Ethiopie afin de suivre de près l'impact des réformes, en particulier sur le plan des changes.

MARCHÉS BOURSIERS  
Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse vendredi, toujours emmenée par des résultats de sociétés encourageants et des indicateurs positifs quant à la santé de l'économie américaine.

Dow Jones (+0,09%) et indice élargi S&P 500 (+0,40%) ont enregistré un nouveau record en clôture, tandis que l'indice Nasdaq a grignoté 0,63%.

APS

## RECUEILLEMENT SUR LA TOMBE DU DÉFUNT À TALA AMARA

### Il y a 31 ans, Smail Yefsah

Le journaliste de la télévision nationale, Smail Yefsah, a été revisité, hier, dans son village natal, Talla Amara, dans la commune de Tizi Rached, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Tizi Ouzou.

Par Samy Amrane

Un programme riche a été préparé par les organisateurs de cet hommage organisé pour commémorer le 31<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat du regretté qui a été ravi aux siens durant la décennie noire qu'a vécu l'Algérie pendant les années 1990.

Un recueillement sur la tombe du défunt a eu lieu en présence des membres de sa famille, ses amis, les maires des communes d'Irdjen et de Tizi Rached ainsi que d'autres élus et plusieurs membres de la presse locale et nationale ayant tenu à apporter des témoignages émouvants sur Smail.

Une exposition de portraits et autres documents évoquant le journaliste disparu a été également mise en place par le comité de village Talla Amara. Il est ainsi important de rappeler que Smail Yefsah était présentateur du journal à l'ENTV quand il est tué par des terroristes à la sortie de sa maison à Bab Ezzouar où le quartier où il habitait porte aujourd'hui le nom du journaliste assassiné.



« Smail Yefsah, journaliste à la Télévision algérienne, est lâchement assassiné par un groupe terroriste alors qu'il se préparait à rejoindre son lieu de travail, au 21, boulevard des Martyrs, lorsque trois terroristes, qui le guettaient dans le parking de la cité des 2068 Logements, le surprennent pour lui écourter la vie. Plus de 100 journalistes et assimilés ont été tués pendant la décennie noire », témoigne-t-on durant cet hommage.

Durant l'après-midi, des activités culturelles et même sportives étaient au menu de cette commémoration. Un tournoi de football a eu également lieu, durant l'après-midi, en présence d'anciens joueurs de la jeunesse sportive de Kabylie, la JSK. Il a eu lieu au stade municipal de Tizi Rached. Par ailleurs, il est à rappeler une centaine de journalistes ont été assassinés pendant la période du terrorisme. Dans la wilaya de Tizi Ouzou,

outre Smail Yefsah, Djaout (Rupture), Ferhat Cherkit (El Moudjahid), Hamid Mahiou (Liberté), Allaoua Ait M'Barek (Le Soir d'Algérie), entre autres, d'autres journalistes exerçant au niveau local ont été également victimes du terrorisme durant la même période des années 1990. On peut citer Saïd Tazerout et Achour Belghezli qui ont été, eux aussi, tués par des terroristes à Tizi Ouzou.

S.A.

## EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BÉCHAR

### Le ministre de l'Habitat tient une réunion d'urgence

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarek Belaribi a présidé, vendredi, une réunion d'urgence suite à l'effondrement d'un immeuble (R+4), situé à la cité 770 logements, route de Lahmar (wilaya Béchar), indique un communiqué du ministère.

"Le ministre a entamé la réunion en contactant par téléphone le wali de Béchar, M. Mohamed Saïd Benkamou, pour s'assurer de la sécurité des résidents de l'immeuble qui avaient été relogés précédemment", note le communiqué. "Depuis vendredi matin, après que les services de l'Office

de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Béchar aient reçu un signalement faisant état de fissures au niveau des piliers de l'immeuble, des techniciens de l'organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), ont été dépêchés en urgence sur les lieux aux fins de constat", précise la même source. Suite à l'expertise effectuée, il a été constaté que le risque est imminent, suite à quoi des instructions ont été données afin d'évacuer les 32 familles des deux immeubles (l'immeuble effondré et celui adjacent) en coordination avec les autorités locales de la

wilaya de Béchar. "Le ministre a ordonné l'envoi d'une équipe technique compétente du CTC, ainsi que du directeur général de l'habitat au ministère, en vue d'effectuer une expertise au niveau de l'immeuble adjacent à celui effondré, afin de déterminer les causes de l'effondrement", note le communiqué. "Le ministre a instruit de déposer plainte contre X auprès des services compétents dès parachèvement de l'expertise par le CTC". "Ledit immeuble de 4 étages, dont les travaux de construction avaient débuté en 2013, avait été réceptionné en 2016", conclut le communiqué.

## COLLECTE DE SANG

### Bouira: lancement de la 1<sup>ère</sup> randonnée éco-pédagogique pour la collecte

Une randonnée éco-pédagogique a été organisée vendredi et samedi à la forêt d'Erriche à Bouira avec la participation de plusieurs dizaines de citoyens, dont des familles, avec l'objectif de sensibiliser sur la protection de l'environnement et sur le don de sang, a-t-on appris auprès des organisateurs. "Il s'agit de la première édition de cette randonnée pédagogique ayant pour objectif d'inciter les gens à découvrir la forêt récréative d'Erriche, à protéger l'environnement, et pour les sensibiliser sur l'importance du don de sang", a expliqué à l'APS Amar Fadjkhi, directeur de l'agence événementielle Gicom, organisatrice de cette initiative.

Lancée en collaboration avec la fédération nationale des donneurs de sang, cette randonnée "vise aussi d'aider les malades en besoin de sang dans cinq hôpitaux de la wilaya de Bouira, ainsi que d'autres

dans la wilaya de Tizi Ouzou", a expliqué pour sa part, M. Habel Slimane, membre de la fédération. M. Habel a précisé en outre que "le programme de cette manifestation porte également sur l'organisation d'un tournoi de pétanque, une formation en secourisme, ainsi que sur une opération de plantation et de reboisement".

Un camping (Bivouac) a été installé dans la forêt d'Erriche dans le cadre de ces activités, marquées également par une série d'éco-conférences sur le don de sang, sur l'environnement, et les sports de montagne. Plusieurs dizaines de personnes ont participé à la randonnée pédestre sur un circuit de 12 km au milieu de la forêt d'Erriche, où les participants ont lancé une opération de nettoyage et de collecte de déchets.

APS

## ARTISANAT

### Des héritières de métiers d'antan plaident pour la préservation de la broderie d'Alger

Des maîtres-artisanes d'Alger transmettent depuis des décennies la broderie traditionnelle algéroise et luttent pour préserver ce patrimoine menacé par le piratage et la montée de la broderie électronique. Installée face à son vieux "Gar'gaf", métier à broder en bois, sur lequel est fixé un joli ouvrage inachevé, Khalida Tahraoui brode minutieusement de jolies fleurs avec des points peu communs, révélant la finesse de son travail. "C'est la broderie algéroise", explique-t-elle, précisant qu'elle reproduit un motif datant du 17<sup>e</sup> siècle qu'elle a vu depuis quelques temps au musée de Khedaoudj El Amia (dans la basse Casbah d'Alger). "J'utilise les mêmes couleurs de l'époque notamment le rouge et le bleu foncé. Je veux que la pièce soit identique à l'originale", a-t-elle dit. Bien que méconnue par la nouvelle génération à l'échelle nationale, Mme Tahraoui affirme que cet art propre à la région est très répondeur à l'international "sous son appellation d'origine". "Il suffit de jeter un coup d'œil sur Pinterest pour découvrir des articles de la broderie d'Alger", a-t-elle fièrement argué, en mentionnant une pièce conservée au musée Harvard. Mme Tahraoui évoque également d'anciens livres et de chaînes YouTube enseignant la broderie dont celle d'Alger, qu'elle avait elle-même apprise à l'École d'art industriel et décoratif de Belouizdad dans les années 1990.

"Lorsque j'ai intégré l'école à l'âge de 16 ans, je me suis initiée d'abord aux techniques de bases de la broderie avant de passer aux broderies plus spécifiques comme la peinture à l'aiguille, le Riche-lieu, le point de croix puis la broderie d'Alger", a-t-elle raconté. A présent enseignante dans l'École où elle a elle-même étudié, désormais transformée en centre d'apprentissage et de couture, cette cinquantenaire passionnée s'efforce d'éveiller l'intérêt des femmes et des jeunes filles pour cet art, en mobilisant son cercle d'amies, tout en espérant accroître le nombre d'élèves inscrites.

Son amie et ancienne collègue, Naima Boukabrine, partage la même passion. Retraité depuis 7 ans, cette ancienne élève puis enseignante de broderie et de coupe, conserve encore son vieux cahier de broderie daté de 1973 à 1977, où chaque point est illustré par un motif. Un chapitre tout entier est spécifiquement dédié à la broderie d'Alger. "L'enseignante qui nous a transmis cet art nous a confié qu'elle l'avait elle-même appris avec une vieille algéroise lorsqu'elle travaillait comme monitrice de broderie dans un orphelinat pour jeunes filles à Bouzaréah, dans les années cinquante", raconte Mme Boukabrine. Parmi les principaux points de la broderie d'Alger, elle énumère le Zelileudj, qui s'accompagne souvent avec le point quadrillé (lamrabâa), le M'enzel, le Métrah (matlassé) ainsi que la Maalka (qu'on appelle aussi Taâdjer). Naima cite également le point de trait, le natté, le point de plume, appelés points secondaires qui accompagnent généralement les points principaux. "Actuellement, nous sommes une poignée de brodeuses qui pratiquent cet art que nous voulons protéger en le transmettant aux nouvelles générations", a affirmé Mme Boukabrine, espérant davantage de soutien financier public pour l'enseignement de la broderie d'Alger. Outre l'urgence de trouver des solutions pour préserver ce patrimoine local "en déclin", ces maîtres-artisanes alertent sur le piratage de ces techniques par un pays voisin. "Des motifs et des points autrefois exclusifs à l'Algérie sont copiés et appropriés par un pays voisin puis présentés par leurs médias comme étant les leurs", s'indigne Mme Tahraoui en espérant voir un jour la broderie d'Alger et bien d'autres arts de l'Algérie profonde, inscrits au patrimoine de l'Unesco.

#### Assurer la pérennité financière pour les artisanes face à la concurrence rude de l'industrialisation

Parmi les moyens de préserver cet art et de le faire mieux connaître, les brodeuses suggèrent la création d'espaces dédiés à l'exposition de cette broderie, notamment à l'occasion des grands événements comme cela a été le cas lors du sommet arabe d'Alger en 2022. Mme Tahraoui se rappelle encore de l'exposition sur l'artisanat organisée à cette occasion au Centre des arts et de la culture (situé au Bastion 23), où des diplomates de plusieurs pays ont manifesté leur grande admiration pour la richesse et la diversité artistique et culturelle nationale et particulièrement pour la broderie algéroise.

L'intérêt est multiple: préserver et promouvoir cet art local menacé par l'oubli et le piratage, faire face à la concurrence rude de l'industrialisation qui a pris de l'ampleur avec le développement de la broderie électronique, tout en assurant une ressource financière permanente aux artisanes en commercialisant leurs produits auprès des touristes nationaux et étrangers. Un avis parfaitement partagé par Faïza Riache, directrice du Palais des Rias El Bahr (Bastion 23).

"Les musées d'Alger, avec leur riche collection d'archives jouent également un rôle fondamental dans la relance et la transmission de cet art antique", a-t-elle fait valoir. Dans la même optique, des ateliers de formation seront mis en place à partir du mois de novembre au Bastion 23, a annoncé Mme Riache. Ces ateliers, explique-t-elle, seront animés dans la maison 15 du Palais, réaménagée en tant que "Dar El Sanâa", pour dispenser des formations dans divers métiers artistiques, notamment la broderie d'Alger, la peinture sur verre, le tissage, et le cuir offrant aux adeptes des métiers artistiques l'opportunité de raviver ces gestes ancestraux. Outre l'aspect pratique, Mme Riache met en avant le rôle de la recherche réalisée sur cet art d'embellissement, jugeant "primordial" de préserver ce patrimoine en lui conférant une "empreinte académique".

"Bien qu'il existe un patrimoine commun avec les pays maghrébains et les pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie possède des spécificités qui doivent être protégées et les recherches académiques sont donc essentielles pour archiver ce patrimoine", a-t-elle insisté. Outre la broderie d'Alger autrefois réalisée avec du fil de soie, la Chbika (dentellerie), le Madjboud et la Fetla réalisés avec des fils dorés sur du velours, sont autant de pratiques ancestrales à perpétuer à travers ces ateliers tant attendus.

## INONDATIONS AU TCHAD La situation "reste critique" (OIM)

Les besoins ne cessent d'augmenter pour les communautés déplacées au Tchad suite aux inondations "catastrophiques" qui ont touché près de deux millions de personnes dans le pays, a alerté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"Nos équipes sont sur le terrain, en coordination avec les autorités locales et les partenaires pour s'assurer que l'aide fournie répond directement aux besoins urgents des personnes les plus durement touchées", a indiqué vendredi le chef de mission de l'OIM au Tchad, Pascal Reyntjens, cité dans un communiqué de l'Organisation onusienne. Dans le cadre d'une crise régionale plus large qui touche 6,6 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, "la situation au Tchad reste critique", selon l'OIM. L'Organisation internationale pour les migrations intensifie ses efforts pour soutenir les communautés sévèrement touchées par les inondations massives au Tchad, qui ont causé le déplacement de plus de 13.000



personnes, et placé près de deux millions de personnes dans le besoin d'une assistance urgente, selon le texte.

Au 1er octobre, les inondations, concentrées dans la capitale N'Djamena qui accueille, à elle seule, 5.137 personnes déplacées, et dans les régions méridionales le long du fleuve Chari, ont sévèrement restreint l'accès à l'eau potable et perturbé les systèmes d'assainis-

sement, engendrant un risque de maladies liées à l'eau et exacerbant les défis auxquels sont confrontées les familles déplacées.

La réponse de l'OIM a jusqu'à présent permis d'aider environ 14.000 personnes dans la région du lac Tchad et à N'Djamena, a précisé l'OIM qui a mobilisé des équipes d'intervention rapide, en collaboration avec la Commission nationale

pour la réintégration des réfugiés du Tchad (CNARR) et les principaux acteurs humanitaires, pour évaluer les besoins et recenser les personnes déplacées. En conséquence, l'OIM, aux côtés de ses partenaires, lance un appel afin d'obtenir davantage de soutien et de pouvoir répondre aux besoins immédiats et à long terme des populations touchées par les inondations au Tchad.

## ALBANIE 12 migrants renvoyés en Italie suite à une décision d'un tribunal

Douze migrants accueillis dans un centre de demandeurs d'asile en Albanie depuis la semaine dernière ont embarqué samedi à bord d'un navire pour l'Italie, à la suite d'une décision d'un tribunal italien contre leur rétention, ont rapporté samedi, des médias. Seize hommes originaires du Bangladesh et d'Égypte sont arrivés au port albanais de Shengjin mercredi, près d'un an après que Rome et Tirana ont conclu un accord prévoyant la création de deux centres en Albanie, d'où les

migrants secourus en Méditerranée pourront effectuer une demande d'asile. Cependant, peu après leur arrivée, quatre d'entre eux ont été identifiés comme "vulnérables" - deux affirmant être mineurs et deux autres ayant besoin de soins médicaux - et ont été renvoyés en Italie. Les 12 demandeurs d'asile restants ont embarqué samedi à bord d'un navire des garde-côtes italiens, le "Guardia Costiera CP 422", qui, selon les autorités portuaires albanaises, citées par les médias, les transporteront jusqu'à Brindisi,

dans le sud de l'Italie. Signé en novembre, l'accord entre Rome et Tirana a une durée de cinq ans et concerne les hommes adultes interceptés par la marine ou les garde-côtes italiens dans leur zone de recherche et de sauvetage dans les eaux internationales. La procédure prévoit un premier contrôle sur un navire militaire, avant un transfert dans un centre du nord de l'Albanie, au port de Shengjin, pour une identification, puis vers un second centre, sur une ancienne base militaire à Gjader.

## HAÏTI Le gouvernement en proie à une crise humanitaire sans précédent (OIM)

Haïti est en proie à une crise humanitaire sans précédent, a alerté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), alors que l'île des Caraïbes est ravagée par la violence des gangs qui terrorisent des communautés entières, laissant derrière eux "la dévastation et la peur". Selon l'OIM, la violence a forcé plus de 700.000 personnes à fuir leurs maisons, créant une "crise de déplacement massive", surtout dans la partie ouest de la capitale, Port-au-Prince. Depuis le début de l'année 2024, la violence liée aux gangs a coûté la vie à plus de 3.600 per-

sonnes, alors qu'au moins 115 autres ont été tués il y a deux semaines "dans une attaque brutale dans la ville de Pont-Sondé".

"Enfants, mères, pères et personnes âgées, personne n'a été épargné. Ils fuient avec tout ce qu'ils peuvent emporter, perdant souvent tout sur leur passage, y compris le sentiment de sécurité que nous méritons tous", a déclaré vendredi lors d'un point de presse régulier de l'ONU à Genève, le porte-parole de l'OIM, Kennedy Omondi. En 2024, la population touchée a commencé à fuir de plus en plus la capi-

tales. Actuellement, plus de 70 % des personnes déplacées vivent en dehors de Port-au-Prince. Plus de la moitié d'entre eux, sont des enfants et les besoins humanitaires sont "énormes", selon l'Agence de l'ONU, constatant que la majorité des déplacés étaient hébergés par des familles d'accueil, souvent dans "des conditions de promiscuité et d'appauvrissement".

"Ces communautés d'accueil sont les héros méconnus de cette crise, mais elles luttent aussi sous le poids des immenses besoins - pénuries alimentaires, infrastructures de santé

débordées et ressources en baisse", a ajouté M. Omondi, faisant état de près de la moitié de la population haïtienne, soit 5,5 millions de personnes, qui a un besoin urgent d'aide humanitaire. Dans ce climat, l'insécurité alimentaire est montée en flèche et 5,4 millions d'Haïtiens "luttent chaque jour pour se nourrir et nourrir leur famille". La crise "s'aggrave et les besoins augmentent plus rapidement que les ressources disponibles", explique encore l'OIM qui doit également faire face à un déficit de financement de 35,5 millions de dollars américain.

## SOUDAN DU SUD Des milliers de personnes déplacées par les inondations

Les inondations dévastatrices causées par les fortes pluies qui s'abattent sur plusieurs régions du Soudan du Sud ont poussé des milliers de personnes à se déplacer, a signalé le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA). L'OCHA a déclaré, dans une mise à jour publiée vendredi soir à Juba, la capitale du Soudan du Sud, que "les inondations avaient jusqu'à présent déplacé environ 271.000 personnes dans 42 des 78 comtés du pays". L'agence onusienne a précisé que 40% de la population touchée est originaire des Etats de Bahr el Ghazal du Nord et d'Unité. L'ONU a prédit que "les inondations sans précédent pourraient affecter jusqu'à 3,3 millions de personnes entre septembre et décembre". Le bureau onusien a affirmé aussi que les fortes pluies et les inondations ont rendu 15 routes d'approvisionnement clés impraticables, limitant physiquement l'accès.

## SÉNÉGAL Une aide de plus de 13 millions de dollars pour les personnes touchées par les crues

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, envisage de débloquer huit milliards de FCFA (environ 13,3 millions de dollars) et d'une mobilisation urgente des moyens de l'Etat pour venir en aide aux familles et ménages impactés par les dernières inondations des fleuves Sénégal et Gambie, a annoncé vendredi la présidence sénégalaise.

M. Faye s'est rendu vendredi matin à Kédougou (sud-est) pour un séjour de 48 heures, au cours duquel il visitera des zones d'exploitation minière et se rendra, en signe de solidarité, auprès des populations impactées par les crues de la Falémé, un affluent du fleuve Sénégal. Outre les populations de Kédougou, celles de Bakel (est) et de Matam (nord-est) sont également impactées par les inondations nées des crues provoquées par les fortes pluies de l'hivernage.

## COLOMBIE Nouveau record de production de cocaïne en 2023

La production de cocaïne a littéralement explosé en 2023 en Colombie, atteignant un nouveau record historique avec une augmentation de 53%, indique un rapport conjoint du gouvernement colombien et de l'agence de l'ONU contre les drogues (ONUDC), rendu public vendredi à Bogota. La production de chlorhydrate de cocaïne a atteint l'année passée 2.664 tonnes, soit une augmentation de 53%, selon ce rapport. Les zones cultivées de coca, culture à la base de la cocaïne dont la Colombie est le premier producteur mondial, sont également en augmentation de 10%, s'étendant dorénavant sur 253.000 hectares du territoire colombien.

"Contrairement à l'augmentation observée entre 2021 et 2022, qui était fortement concentrée dans le département de Putumayo, (sud-ouest, frontalier de l'Équateur), la croissance est cette fois plus généralisée". Elle concerne seize des 19 départements où la présence de coca est signalée. Le Cauca (sud-ouest) et le Nariño (sud-ouest), deux régions où l'on observe une forte présence des groupes armés, "ont été les plus touchés". Quatre régions ont des surfaces de culture de coca supérieures à 30.000 hectares : le Cauca, le Nariño, le Putumayo, et le Nord de Santander (nord-est, frontalier du Venezuela).

Le rapport s'intéresse en particulier à quinze enclaves de production, concentrant 39% de la zone de culture de coca sur seulement 14% du territoire. Il s'alarme par ailleurs des "zones d'expansion, zones où les cultures de coca ne sont présentes que depuis trois ans", et qui sont localisées à 40% dans la région du Pacifique, l'une des plus pauvres et des plus isolées du pays.

"Il est important de noter que dans différentes régions, les prix des dérivés de la feuille de coca (pâte de coca et cocaïne base) atteignent des niveaux historiquement bas", alors que dans d'autres régions "il n'y a pas de marché du fait de l'absence d'acheteurs". "Malgré cela, la grande majorité des cultures de coca continuent d'être récoltées" et ces restrictions du marché ont conduit à la constitution de stocks de pâte de cocaïne et de la cocaïne base", parfois utilisé "comme un moyen d'échange commercial dans certaines régions".

## OCTOBRE ROSE L'EHS de Blida s'implique dans la campagne de sensibilisation

L'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de lutte contre le cancer de Blida s'est impliqué dans la campagne "Octobre Rose" de sensibilisation des femmes sur l'importance d'un dépistage précoce du cancer du sein en vue d'augmenter le taux de guérison, a-t-on appris auprès de cette structure sanitaire. "Notre établissement adhère à la campagne de sensibilisation impliquant d'autres structures de santé ainsi que des associations d'aide aux malades atteints de cancer, dans le but de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein", a indiqué à l'APS, Takouti Hadjer, directrice de cet établissement abrité par le CHU Franz Fanon.

C'est en raison de l'importance du volet sensibilisation dans la hausse du taux de guérison des femmes atteintes d'un cancer du sein sans mastectomie et de la réduction des cas de décès, que l'EHS s'est impliqué dans cette campagne, a-t-elle dit. Les actions programmées par cet établissement de santé accueillant des malades de différentes wilayas du pays, ciblent notamment les employées de cet hôpital universitaire qui bénéficient, à l'occasion, d'un examen de dépistage, ainsi que les patientes affluant vers le CHU englobant de nombreuses structures et services médicaux.

Il s'agit de sensibiliser les femmes ciblées sur la nécessité d'effectuer une mammographie une fois tous les deux (2) ans, notamment celles âgées de 40 à 60 ans et celles ayant des antécédents familiaux du cancer du sein. L'aspect psychologique, un facteur qui représente 50 % du taux de guérison, a été pris en charge dans la campagne menée par l'EHS qui assure le suivi psychologique de toutes les malades durant leur période de traitement, particulièrement celles ayant subi une mastectomie.

L'accompagnement psychologique nécessite toutefois un soutien de la part de la famille de la patiente. Les accompagnatrices des malades qui suivent des séances de chimiothérapie et de radiothérapie, reçoivent, pour leur part, des orientations sur leurs tâches quotidiennes, la manière de se comporter avec les patientes, et sur le soutien psychologique qu'elles peuvent leurs apporter.

### Large sensibilisation à l'importance du dépistage précoce

Outre l'EHS, la direction locale de la santé a pour sa part, tracé un programme spécial à l'occasion d'Octobre Rose, qui englobe de nombreuses initiatives, dont une caravane médicale qui sillonnera toutes les zones reculées et rurales pour inculquer aux femmes les méthodes de l'autopalpation et comment reconnaître les premiers symptômes de la maladie.

Les femmes ciblées bénéficient, également, d'un examen de dépistage gratuit assuré par le personnel médical de la caravane et qui veille à les orienter vers des centres de radiologie pour effectuer une mammographie, selon la direction de la santé. Des portes ouvertes sur le même thème sont, par ailleurs, organisées, tout au long du mois d'octobre, par les polycliniques, les salles de soins et les établissements hospitaliers de la wilaya, avec l'implication de médecins privés.

Par ailleurs, les associations de la wilaya, notamment celle d'aide aux malades atteints de cancer à l'instar des associations "El-Badr" et "El-Fedjr" et les représentants de la société civile, se sont aussi mobilisés pour réussir cette campagne, à travers des programmes d'action spéciaux, ayant porté, entre autres, sur l'organisation de campagnes de sensibilisation sur le sujet sur des places publiques, tout en mettant à contribution les réseaux sociaux pour faire passer leur message. Ces campagnes de sensibilisation suscitent, d'ailleurs, l'intérêt des femmes qui saisissent l'occasion pour se rapprocher des staffs médicaux ou des représentants des associations pour s'informer sur cette maladie, et se renseigner sur les centres de radiologie assurant des réductions sur la mammographie, a-t-on constaté.

## CONGRÈS INTERNATIONAL DE CARDIOLOGIE Le ministre de la Santé préside l'ouverture

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi soir, au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif Rahal (Alger), l'ouverture des travaux du Congrès international de cardiologie, organisé par la Société algérienne de cardiologie (SAC), en présence d'experts et de spécialistes dans ce domaine.



Dans une allocution à cette occasion, le ministre s'est félicité du niveau scientifique de ce congrès qui débattait des "dernières techniques utilisées en cardiologie". Il a affirmé que "le congrès contribuera à l'enrichissement et au renforcement des activités médicales, liées à la prise en

charge du patient dans le cadre du programme du ministère, basé sur sept axes et visant à répondre aux attentes des patients".

M. Saihi a mis en avant le volet thérapeutique qui est, a-t-il dit, "un des moyens les plus importants dans la prise en charge des patients car-

diaques". Le ministre de la Santé a évoqué, en outre, "la création de pôles de santé pour les maladies cardiovasculaires dans toutes les régions du pays, basés sur un processus de jumelage pour améliorer les conditions et la qualité de prise en charge des patients".

## OBÉSITÉ Saihi préside l'ouverture du 3<sup>e</sup> Congrès international sur l'obésité et les maladies métaboliques

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture du 3<sup>e</sup> Congrès international sur l'obésité et les maladies métaboliques, en présence de nombreux spécialistes dans le domaine. S'exprimant à l'ouverture de ce congrès organisé par la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), M. Saihi a affirmé que l'obésité est devenue "une maladie à part entière", soulignant la nécessité de la traiter à travers "des mesures pratiques se rapportant à la mise en place d'un plan national de nutrition" ainsi que "la sensibilisation aux risques de l'obésité et ses effets néfastes sur la santé humaine".

Après avoir fait remarquer que l'obésité est à l'origine de plusieurs maladies, dont le cancer, le ministre a affirmé que "l'élaboration du programme national de nutrition sera confiée à un groupe d'experts dans le domaine". Concernant cette rencontre scientifique, le ministre a fait savoir qu'elle sera sanctionnée par l'élaboration d'une "feuille de route", relative à la lutte contre l'obésité, notamment "la proposition d'une stratégie nationale de nutrition".

Les spécialistes aborderont plusieurs thèmes

à l'occasion de cet événement qui durera 3 jours, pour ne citer que "l'obésité et les maladies connexes", "l'obésité et

les maladies cardiovasculaires", "l'obésité et le cancer", "les soins thérapeutiques actuels de l'obésité", "l'obésité, l'ali-

mentation et l'activité sportive" et "les chirurgies de l'obésité et leurs effets sur les maladies métaboliques associées".

## ORAN

### Plus de 150 spécialistes prennent part aux 6<sup>èmes</sup> journées internationales de l'éthique médicale

Plus de 150 spécialistes nationaux et internationaux prennent part aux 6<sup>èmes</sup> journées internationales de l'éthique médicale, ouverts vendredi après-midi à Oran, axés sur l'intégration des nouvelles technologies et l'intelligence artificielle dans le processus des soins des patients. Organisées par l'observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES), et du service de médecine légale du CHU d'Oran, sous le thème "Éthique et soins en santé", ces journées connaissent la participation d'experts algériens des différents établissements hospitaliers du pays, ainsi que d'autres experts étrangers de Tunisie, d'Égypte, de France et des États-Unis d'Amérique, a indiqué à l'APS, en marge de l'ouverture de cette manifestation scientifique, Pr. Khaled Layadi, président des journées et directeur de l'OHRES.

Selon Pr. Layadi, plus de 90 interventions entre conférences, communications orales et E-Posters sont programmées pour débattre, entre autres, de "l'accès aux soins pour les patients et les meilleures façons de prendre soin du patient, plus précisément la relation qui doit exister entre le médecin ou le thérapeute et le patient". "Nous parlerons également des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle, qui sont introduites dans presque toutes les spécialités et qui aident le médecin à diagnostiquer la maladie et avoir un avis médical rapidement", a indiqué Pr. Layadi, également chef de service de médecine physique et de réadaptation au CHU d'Oran.

Pour sa part, Pr. Salim Boumeslout, chef du service de médecine légale du CHU d'Oran et président du comité scientifique de cette manifestation, a précisé que le thème principal est dédié "aux aspects éthiques de l'accès aux soins jusqu'à la fin de vie et l'accompagnement en fin de vie. Nous allons également mettre l'accent sur les nouvelles technologies et la santé électronique, qui est un sujet d'actualité et qui pose énormément de questionnements éthiques". "C'est l'occasion pour échanger les expériences et profiter pour débattre de ces questions d'actualité, qui suscitent de nombreuses interrogations". Plusieurs axes seront abordés, deux jours durant, dont "la santé publique et les systèmes de soins", "les implications législatives et juridiques", "le rôle des aides médicales, problème de la nomenclature des actes", "le remboursement et la réalité du terrain", entre autres. Il sera question également d'aborder d'autres axes comme "les soins et fin de vie" et "les nouvelles technologies". Plusieurs communications sont programmées, à l'instar de "la communication dans la relation de soins : un art à maîtriser pour mieux aider", "l'hôpital du futur", "repères éthiques face aux inégalités d'accès aux soins", et "revisiter le serment de Hippocrate à l'ère de l'intelligence artificielle : réflexions d'un juriste face aux défis du couple éthique biomédicale/intelligence artificielle", entre autres.

## KENYA

**Au moins 3,7 millions d'enfants vaccinés contre la polio (autorités)**

Au moins 3,71 millions d'enfants de moins de dix ans ont été vaccinés contre la polio au Kenya dans le cadre des dernières mesures prises par le gouvernement pour enrayer la maladie, ont annoncé les autorités sanitaires.

La secrétaire de cabinet au ministère de la Santé, Deborah Barasa, a indiqué vendredi dans un communiqué, relayé par des médias, que la vaccination avait eu lieu dans neuf comtés identifiés comme vulnérables, y compris la capitale kényane, Nairobi. "Le ministère a mené avec succès une campagne de vaccination contre la polio du 2 au 6 octobre après la confirmation de la présence du poliovirus dans les régions de Turkana, de Nairobi et de Mbale", a-t-elle fait savoir. Selon Mme Barasa, une deuxième phase de vaccinations



est prévue du 9 au 13 novembre. La poliomyélite est une mala-

die invalidante causée par le poliovirus, qui peut entraîner une pa-

ralysie et, dans certains cas, mettre la vie en danger.

## OMS

**Le virus de Marburg au Rwanda touche principalement les professionnels de santé**

Jusqu'à 80% des personnes infectées par le virus de Marburg au Rwanda sont des professionnels de santé qui ont été en contact avec des personnes infectées, a indiqué le rapport de l'Organisation mondiale de la

santé (OMS). Dans le même temps, il a été signalé précédemment que le Rwanda a commencé le premier essai clinique au monde d'un médicament contre la maladie causée par le virus de Marburg avec le soutien

de l'OMS. Selon le rapport, 62 cas confirmés de la maladie ont été signalés dans le pays depuis le 27 septembre, dont 15 ont été mortels, tandis que 43 personnes ont guéri. Plus de 80% des malades sont des professionnels de santé travaillant dans deux hôpitaux de la capitale, Kigali. L'OMS estime toujours que le risque de propagation du virus de Marburg au Rwanda est très élevé, mais qu'il reste faible à l'échelle mondiale. En octobre, le Rwanda a lancé une campagne de vaccination contre le virus et plus de 700 personnes présentant un risque élevé d'infection ont déjà été vaccinées, selon le ministère de la Santé. Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) a déclaré la semaine dernière que l'épidémie était sous contrôle.

## VACCINS

**Le stock mondial de vaccin oral contre le choléra est épuisé (OMS)**

L'OMS a prévenu vendredi qu'il ne restait plus de vaccins oraux contre le choléra dans les stocks mondiaux, ce qui pose d'importants problèmes pour tenter d'enrayer la propagation de la maladie. "Au 14 octobre, le stock mondial de vaccins oraux contre le choléra est épuisé et il ne reste plus de doses disponibles", a déclaré l'Organisation mondiale de la santé dans son rapport mensuel.

"Cette pénurie pose d'importants problèmes aux efforts de lutte contre les flambées épidémiques et entrave les efforts vi-

sant à contrôler la propagation de la maladie", a fait valoir l'organisation. La production mondiale de vaccins fonctionne à pleine capacité, mais la demande dépasse l'offre, a souligné l'agence des Nations unies pour la santé. L'OMS précise qu'entre le 1er septembre et le 14 octobre, le groupe international de coordination pour la fourniture de vaccins a reçu des demandes de vaccins oraux contre le choléra de la part du Bangladesh, du Soudan, du Niger, de l'Éthiopie et de la Birmanie.

Ces demandes re-présentaient un total

de 8,4 millions de doses, mais seules 7,6 millions ont pu être expédiées. L'OMS a déclaré que 439.724 cas de choléra et 3.432 décès avaient été signalés cette année au 29 septembre. "Bien que le nombre de cas en 2024 soit inférieur de 16% à celui de l'année dernière, la hausse de 126% du nombre de décès est très préoccupante", a-t-elle relevé. Depuis le rapport du mois dernier, de nouvelles flambées de choléra ont été signalées au Niger (705 cas et 17 décès) et en Thaïlande (cinq cas sans décès), ce qui porte à 30 le nombre total de pays

touchés en 2024, a indiqué l'OMS.

Ce mois-ci, un cas de choléra a été détecté au Liban, pays en proie à un conflit. L'OMS a prévenu que le risque de propagation y était "très élevé" en raison de la détérioration des conditions sanitaires parmi les nombreuses personnes déplacées. Le choléra est une infection intestinale qui se propage par l'intermédiaire d'aliments et d'eau contaminés par la bactérie vibrio cholerae. Il provoque de diarrhées, vomissements et peut tuer s'il n'est pas traité par une réhydratation orale et par des antibiotiques.

## PALESTINE

**La campagne contre la poliomyélite se déplace vendredi dans le sud de Gaza (OMS)**

La campagne de vaccination contre la polio dont le deuxième cycle a été lancé le 14 octobre, se déplace vendredi dans le sud de Gaza, a annoncé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). L'OMS et ses partenaires continuent de planifier et de transporter des vaccins et d'autres fournitures pour la deuxième dose de vaccin dans le sud de Gaza, qui devrait commencer demain vendredi, a annoncé l'agence onusienne.

"Nous demandons que les pauses humanitaires soient respectées, afin que tous les enfants puissent être protégés. Nous appelons à un cessez-le-feu et à la paix", a une nouvelle fois appelé sur les réseaux sociaux, le DG de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Cette campagne contre la polio, avec la deuxième dose de vaccin, s'est achevée mercredi dans le centre de Gaza avec 181.429 enfants vaccinés. Selon l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU, plus de 148.000 enfants ont également reçu des suppléments de vitamine A. Huit centres de santé de la région continueront à fournir des vaccins contre la polio aux familles qui n'ont pas réussi à faire vacciner leurs enfants au cours des trois derniers jours. Les agences onusiennes rappellent que 640.000 enfants de moins de 10 ans ont besoin de ce vaccin essentiel dans l'enclave palestinienne.

Le 16 août, le ministère palestinien de la Santé a signalé le premier cas de polio dans la bande de Gaza. En collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministère palestinien de la Santé, l'UNICEF et l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) ont lancé une campagne de vaccination contre la polio dans la bande de Gaza. La première vague de vaccination s'est achevée le 16 septembre, avec un taux de couverture vaccinale de 90%.

## NIGERIA

**Le nombre de morts dus à l'épidémie de choléra s'élève à 378**

Le nombre de morts dus à l'épidémie de choléra au Nigeria est passé à 378 avec des cas suspects dépassant les 14.000 depuis début janvier dans le pays africain le plus peuplé, a déclaré un haut responsable de la santé publique. "Au moins 14.237 cas suspects avaient été signalés dans 35 des 36 Etats au 13 octobre, avec un taux de létalité de 2,7%", a signalé Jide Idris, chef du Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC), lors d'une conférence de presse à Abuja, la capitale du Nigeria.

"Le choléra demeure un défi significatif de santé publique, en particulier dans les Etats touchés par les inondations et aggravés par les mauvaises infrastructures hydrauliques et d'assainissement", a ajouté M. Idris, ajoutant que les cinq Etats du nord (Borno, Adamawa, Jigawa, Yobe et Kano) avaient été identifiés comme les épicentres de l'épidémie.

Il a indiqué que le NCDC avait déployé des équipes d'intervention rapide dans les zones touchées, et mené des campagnes de vaccination contre le choléra dans les camps de personnes déplacées pour lutter contre l'épidémie. Un précédent bilan a fait état de 359 morts liés à l'épidémie de choléra. Le choléra, une maladie très virulente caractérisée dans sa forme la plus grave par l'apparition soudaine d'une diarrhée aqueuse aiguë, peut entraîner la mort par déshydratation.

**Nigeria: les autorités lancent un nouveau vaccin antipaludique**

Le Nigeria a lancé jeudi un nouveau vaccin contre le paludisme qui sera administré gratuitement aux bénéficiaires, a déclaré son ministre de la Santé, marquant une étape importante dans sa lutte contre cette maladie mortelle. Le vaccin R21 a été provisoirement approuvé par l'organisme de réglementation des médicaments du Nigeria en avril de l'année dernière.

Le ministre de la Santé, Muhammad Ali Pate, a déclaré que "le Nigeria avait reçu 846 200 doses de vaccin, achetées en partenariat avec l'organisation mondiale de vaccination Gavi, l'Alliance du vaccin et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Un solde de 153 800 doses supplémentaires est attendu le 26 octobre pour atteindre le million". "Le déploiement commencera par deux Etats pilotes de Kebbi au nord et de Bayelsa sur la côte, avant un déploiement national", a indiqué Pate. Le paludisme, une maladie transmise par les moustiques, tue plus de 600 000 personnes chaque année. Le Nigeria, la nation la plus peuplée d'Afrique, est le pays le plus touché au monde avec 31% des décès mondiaux dus au paludisme, selon un rapport 2023 de l'Organisation mondiale de la santé.

APS

# FATIGUE VISUELLE

## 5 conseils pour la diminuer

**Maux de tête, vision floue, yeux secs ou larmoyants, qui tirent ou qui grattent ? À moins de ne jamais passer de temps devant un écran, difficile aujourd'hui d'échapper à ces symptômes de fatigue visuelle. On vous aide à comprendre pourquoi et comment s'en prévenir.**

7 Français sur 10 souffrent de fatigue visuelle en fin de journée, selon le baromètre annuel des opticiens "experts en santé visuelle" dévoilé en novembre 2019. 71 % salarient ainsi de l'impact de leur vie professionnelle sur leur santé oculaire. L'ordinateur au bureau n'est pas seul en cause. Le problème que les Anglo-Saxons ont nommé "syndrome de déficience numérique" est devenu criant depuis 2007 et la généralisation des usages liés aux petits écrans, smartphones et tablettes, souligne Christophe Fontvieille, optométriste et enseignant-chercheur en optique physiologique à l'université de Nice.

On les quittait déjà rarement. Le récent confinement a encore accentué les choses, entre messageries, liaisons Internet, mails à traiter en télétravail et classe à distance sur ordinateur pour les enfants. Selon un sondage l'Orfèbre réalisé début avril, 62 % de possesseurs de smartphones déclarent passer plus de temps les yeux rivés sur les écrans. Au risque d'accroître une fatigue, qui exerce nos défauts visuels, mais peut se limiter.

### GROSSIR LES CARACTÈRES DE L'ÉCRAN

L'écran peut toujours être le révélateur d'un défaut existant, de convergence notamment, prévient le Dr François Pelen. Un écran sollicite en principe la vision de loin, soit au-delà de 30 à 40 cm. Le problème, avec la multiplication de petits écrans des smartphones et tablettes "que l'on regarde plutôt à 20 cm, explique Christophe Fontvieille, est qu'ils perturbent la fragile équilibre naturel convergence-accommodation.

L'accommodation, c'est la capacité qu'a l'œil à adapter sa puissance visuelle à la distance avec l'objectif à son nez.

La convergence, c'est la capacité d'aligner la trajectoire de ses deux yeux sur un point pour le voir simple.

Un équilibre qui permet, comme l'autofocus d'un appareil photo, de faire le point sur l'objet que l'on regarde, pour le voir net, quelle que soit la distance à laquelle il se trouve.

À forcer en permanence la convergence, et sur les six muscles (oculomotors) entourant chaque œil, pour voir net de près, on fatigue. "Mieux vaut grossir les caractères que rapprocher l'écran", pour voir correctement, conseille François Pelen.



### ADOPTER UNE BONNE POSTURE

"Notre ergonomie visuelle est indissociable de notre posture", souligne Christophe Fontvieille, optométriste à l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, fondateur du groupe Point-Vision. Il constate combien "les troubles musculo-squelettiques" augmentent, aussi avec l'usage accru des écrans et milite pour "doubler les examens visuels de bilans posturaux". Il n'y a sans doute pas de posture idéale pour passer sa vie rivé à un écran, mais les spécialistes s'accordent à préconiser le moindre inconfort par un compromis entre vision et posture (cf. illustration). Lorsqu'on le regarde, assis, pieds à plat ou surélevés devant soi, dos et nuque droite, le haut de l'écran doit se situer au niveau des yeux. Si l'on travaille sur portable, le mieux est de le relier à un moniteur externe. À défaut, on le rehausse.

Dans tous les cas, on se place idéalement entre 50 et 70 cm de ses yeux (une longueur de bras). "Plus on regarde un détail, plus on a besoin de contraste", explique également le chercheur : pour lui facilement l'équivalent d'une feuille A4 concentrée sur un écran de

smartphone, mieux vaut augmenter le contraste de l'appareil que se contorsionner pour s'en rapprocher.

### PORTER SON REGARD AU LOIN, FAIRE DES PAUSES VISUELLES

On ne peut pas toujours - ni totalement - choisir le temps passé sur des écrans. En revanche, il faut au minimum s'astreindre à une petite gymnastique. Pour soulager l'hyperaccommodation permanente qu'ils induisent, on se force régulièrement à en détacher son regard pour le porter au loin. Ensuite, il faut absolument s'imposer de véritables pauses, en s'en éloignant franchement, "toutes les deux heures, exactement comme lorsque l'on doit conduire longtemps sur l'autoroute", conseille le Dr Pelen.

### CLIGNER DES YEUX

Cligner des yeux est un réflexe nécessaire. "Normalement il y a 20 fois par minute", précise Christophe Fontvieille. "La cornée étant pas vascularisée, le seul moyen de lui apporter eau et oxygène, c'est par les larmes", explique

le Dr Pelen. Tout le monde ne produit pas la même quantité de ces larmes, qui nettoient nos yeux en permanence. Si l'on a la chance d'en produire beaucoup, on sera moins pénalisé. Car dès lors que l'on reste concentré sur un écran, l'effet est le même pour tout le monde : "dans une sorte d'état de sidération, on cligne moins des yeux", explique l'ophtalmologue.

Résultat, en fin de journée, ça gratte, ça tiraille, et l'œil fatigue. La solution, pas forcément facile à mettre en œuvre : se forcer à cligner plus. Et arrêter de fumer, car "le tabac assèche les yeux", ajoute François Pelen. Le médecin peut aussi prescrire des collyres de "basses larmes" pour soulager ce désagrément.

### SE PROTÉGER DE LA LUMIÈRE BLEUE ?

La lumière bleue est une partie du spectre lumineux. Présente dans la lumière du soleil, elle a surenrichi notre quotidien (ampoules fluorescentes et led, ordinateurs, tablettes, consoles de jeux vidéo...). L'exposition excessive à cette lumière, le soir, perturbe notre rythme chronobiologique et retarde l'endormissement.

Des études ont aussi montré qu'une partie de la lumière bleue (les longueurs d'onde bleu-violet) se révèle nocive pour la rétine à haute dose et à long terme, elle provoque une oxydation susceptible d'accroître la mort des cellules et augmente le risque de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). Qu'ide l'exposition chronique à cette même lumière livre via les écrans ? "Le sujet fait encore débat", soulignent les experts. Dans son rapport sur les effets de la lumière bleue sur la santé humaine, remis en mai 2019, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) soulignait en effet qu'on ne peut encore l'évaluer, "en raison du manque de données".

Quant aux dispositifs revendiquant atténuation ou suppression de la lumière bleue (filtres incorporés aux écrans ou s'adaptant aux lunettes correctrices), le rapport ne les juge pas assez efficaces. "Au mieux, selon les fabricants, ils ne filtrent que 20 à 25 % de la lumière bleue", confirme Christophe Fontvieille. À choisir, les lunettes spécifiques de protection contre la lumière bleue révèlent une puissance de filtrage plus importante que les verres correcteurs traités, concluait l'ANSES.

## Yeux bleus ou marrons : ce qu'ils dévoilent sur votre santé

### Vous avez les yeux foncés. Vous avez plus de risque de souffrir de cataracte

Une étude publiée dans l'*American Journal of Ophthalmology* a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,3 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd sa transparence. La cataracte fait partie du processus normal de vieillissement mais, selon les chercheurs américains, lorsqu'on a les yeux foncés, il faut bien veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets car le risque de souffrir de la maladie est accru.

**Vous souffrez plus du stress**  
Selon une étude de l'Université de Pittsburgh, les femmes aux yeux sombres seraient plus anxieuses, plus déprimées et plus sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux clairs. Sans donner l'origine exacte de cette différence, les chercheurs pensent qu'il faut, cette fois encore, chercher du côté des gènes. Ceux liés à la mélanine (qui donne la couleur foncée des pupilles) seraient responsables de cette moindre résistance au stress.

### Vous avez les yeux clairs. Vous avez moins de risque de souffrir de vieillissement

Un habitant du village (une maladie auto-immune qui provoque la dépigmentation de la peau) menée en 2012 a montré que cette maladie était moins fréquente chez les personnes aux yeux bleus. Sur plus de 3000 patients de race caucasienne suivis par l'Université du Colorado, 43% avaient les yeux bruns et 27% les yeux bleus alors que la répartition typique de la couleur des yeux chez les Caucasiens est de 52% pour les yeux bleus et 27% pour les yeux bruns. Selon les chercheurs, c'est la modification de deux gènes impliqués dans la couleur des yeux qui jouerait aussi un rôle dans le risque du vitiligo.

### Vous supportez mieux la chaleur

Une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes a montré que, lors de l'accouchement, celles qui avaient les yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mères aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient à une plus grande sensibilité à la douleur comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

### Vous avez plus de risque de souffrir de DMLA

Plusieurs petites études suggèrent que la couleur des yeux fait partie des risques de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) au même titre que le tabac, le surpoids, le cholestérol et l'hypertension. Avoir les yeux clairs doublerait même le risque de souffrir de cette maladie de la rétine qui entraîne progressivement une perte de la vision centrale.

Illustration: M. B.

# 9 choses à savoir sur vos yeux

La Journée mondiale de la vue est une journée annuelle de sensibilisation qui a pour objectif d'attirer l'attention sur la cécité et la déficience visuelle. Certes, le Covid-19 est passé au premier plan de nos préoccupations de santé mais le suivi de notre vue reste essentiel.

Entre les mois de confinement à la maison, le développement du télétravail et les longues heures passées sur l'écran de l'ordinateur et les rendez-vous de contrôle repoussés, nos yeux sont mis à rude épreuve. "Et cela n'est pas sans conséquence. Cette sur-sollicitation des yeux, chez les jeunes comme chez les moins jeunes, peut en effet entraîner une fatigue visuelle, avec des picotements, une sécheresse oculaire, ou une vision plus floue" soulignent les professionnels de la vue sur labonnevue.fr. Ainsi, si l'on travaille sur écran, il est conseillé de faire des pauses toutes les 20 minutes, et de regarder au loin pendant 20 secondes, pour soulager les yeux.

### QUAND FAUT-IL LE CONTRÔLER SA VUE ?

Chez les tout-petits, il est recommandé de faire un premier contrôle à l'âge de 9 mois, pour détecter d'éventuels malformations ou troubles visuels. Lorsque tout va bien, deux contrôles à l'âge de 3 et 5 ans permettront de vérifier l'acuité visuelle. Ensuite, durant la croissance, une visite tous les ans est idéale pour surveiller l'évolution de la vision.

Entre 20 et 40 ans, il est conseillé de faire un contrôle tous les 5 ans. Enfin, à partir de 45 ans, un contrôle tous les deux ans est de rigueur. Bien sûr, si vous sentez une baisse de votre vue, de l'inconfort, ou si vous avez des prédispositions aux troubles visuels (antécédents familiaux, ou si vous faites du diabète, par exemple), n'hésitez pas à faire des contrôles plus réguliers.

### ON PEUT FAIRE CONTRÔLER SA VUE CHEZ L'OPTICIEN

Désormais, les opticiens sont habilités à contrôler votre vue et à renouveler vos ordonnances, pour adapter votre correction, tout en informant votre médecin de tout changement. Cependant, quelques crières sont à remplir pour bénéficier de ces contrôles : Avoir entre 16 et 42 ans et avoir une prescription initiale de moins de 5 ans. Pour les plus de 42 ans, avoir une prescription initiale de moins de 3 ans (obligatoirement délivrée par un ophtalmologiste s'il s'agit d'une première prescription post-presbytie).

### 3/9 - ON VA POUVOIR DÉPÊCHER LA MALADIE D'ALZHEIMER DANS LES YEUX

Dépister la maladie d'Alzheimer de façon précoce en étudiant les petits vaisseaux sanguins du cristallin ou en analysant le liquide oculaire sont deux pistes très sérieusement étudiées par les chercheurs américains. Demain, l'ophtalmo pourrait dépister la maladie avant même qu'elle soit visible sur l'IRM.

### 1/9 - LES YEUX DES MYOPIES SONT PLUS FRAGILES

Les yeux des myopes étant plus



lumineux que les yeux normaux (l'allongement excessif du globe oculaire est justement ce qui provoque la myopie), la rétine est plus étirée et soumise à des tensions plus fortes, ce qui peut provoquer des déchirures ou des décollements de la rétine. Et plus la myopie est forte, plus les risques de complications sont importants. C'est pourquoi on recommande aux myopes de faire contrôler leur fond d'œil (un examen de la rétine) tous les deux ans.

### 4/9 - PLUS ON MANGE GRAS, PLUS ON RISQUE LA DMLA

Un régime trop riche en graisses a aussi des répercussions sur la santé visuelle. Le risque de DMLA est ainsi multiplié par trois lorsqu'on mange trop gras. L'inflammation provoquée par une alimentation trop riche provoquerait un stress oxydatif dans les différents organes, dont les yeux.

### 5/9 - LE YOGA EST DÉCONSEILLÉ SOUFFRANT DE GLAUCOME

Cette maladie de la vue est provoquée par une augmentation de la pression oculaire, qui va "peser" sur le nerf optique et progressivement réduire le champ visuel. Or, une étude américaine a montré que certaines postures de yoga (dont celle du "chien tête en bas") auraient tendance à accentuer la pression sur le nerf optique, donc à aggraver la situation des patients atteints par le glaucome.

### 6/9 - LES LENTILLES SONT DÉCONSEILLÉES AVEC CERTAINS MÉDICAMENTS

Le port des lentilles de contact est déconseillé si l'on suit un traitement qui diminue les sécrétions lacrymales comme les anticholinergiques ou les antidiabétiques (dans le cas de la maladie de Parkinson, par exemple) en quelques jours à condition de rester dans l'obscurité mais si s'en renouveau, il peut s'avérer dangereux pour les yeux.

### 7/9 - LES YEUX FONCÉS ONT PLUS DE RISQUE DE SOUFFRIR DE CATARACTE

Une étude publiée dans l'*American Journal of Ophthalmology* a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,3 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd de sa transparence. Lorsqu'on a les yeux foncés, il faut donc veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets qui augmentent le risque de cataracte.

### 8/9 - IL EST POSSIBLE DE RÉTABLI LA MYOPIE CHEZ LES ENFANTS

Dès 8 ans, les enfants peuvent porter des lentilles pendant la journée. Ces lentilles souples ralentissent l'élongation de l'œil et réduisent la progression de la myopie pour qu'elle soit moins forte à l'âge adulte.

### 9/9 - ON PEUT ATTRAVER UN COUP DE SOLEIL DE L'ŒIL

Lorsque la cornée est exposée au UV de manière intense, le risque de brûlure est élevé. Dououreux et gênant (on a la sensation d'avoir du sable dans les yeux et ou pleure), ce "coup de soleil de l'œil" appelé photokératoconjunctivite est très fréquent en montagne. Il guérit en quelques jours à condition de rester dans l'obscurité mais si s'en renouveau, il peut s'avérer dangereux pour les yeux.

## Que faire pour soulager des yeux fatigués ?

### #1 L'INDEX POUR REPOSER LE REGARD

Confortablement installée, tête droite et immobile, tendre le bras devant soi et fixer le haut de son index (ou l'ongle du pouce).

Sans bouger la tête, continuer à fixer son doigt en le rapprochant lentement de son nez.

Puis éloigner son doigt de son visage tout doucement, sans cesser de le fixer.

Recommencer le mouvement une vingtaine de fois en gardant tou-

jours un rythme lent et en restant bien concentrée.

### #2 LES OSCILLATIONS POUR LA MOBILITÉ OCULAIRE

Confortablement installée, dos droit, tête droite, les yeux sont ouverts. Sans bouger la tête, lever lentement les yeux le plus haut possible, puis les baisser le plus bas possible. Recommencer 10 fois. Faire une pause en fermant les yeux 30 secondes.

Sans bouger la tête, regarder à

droite le plus loin possible, puis à gauche le plus loin possible. Recommencer 10 fois. Fermer les yeux 30 secondes.

Toujours sans bouger la tête, regarder en haut à gauche, puis en bas à droite, en haut à droite et en bas à gauche. Recommencer 10 fois. Fermer les yeux 30 secondes.

### #3 LE "PALMING" POUR DÉTENDRE LES YEUX

Confortablement installée sur une chaise, devant une table, froter énergiquement les mains l'une

contre l'autre pour les réchauffer. Poser les coudes sur la table, puis fléchir légèrement le buste vers l'avant et couvrir les yeux ouverts avec les mains (comme si les paumes formaient des coquilles), mais sans appuyer sur les globes oculaires. L'appui se fait uniquement sur les coudes. Garder les doigts serrés de manière à ne pas laisser passer la lumière.

Les paumes sont au niveau des yeux, tandis que les doigts sont superposés au niveau du front.

Après 5 minutes, se lever et fermer les yeux pendant 1 minute.

Fermer les yeux, rester ainsi de 3 à 5 minutes en respirant calmement et profondément.

### #4 L'ALPHABET POUR FORTIFIER LES MUSCLES OCULAIRES

Confortablement installée, tête droite et immobile, regarder l'horizon.

"Écrire" l'alphabet avec les yeux, lentement et sans bouger la tête.

Ne pas hésiter à faire une pause toutes les six ou sept lettres en fermant les yeux pendant 1 minute.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

## Appel de la Commissaire de l'Union africaine à enrichir le Grand Musée d'Afrique et à restituer les biens culturels africains pillés

La nécessité d'"enrichir le Grand Musée d'Afrique (GMA)", par les pays africains, en y "déposant des objets d'Art" et la "restitution des biens culturels africains pillés et qui dorment ailleurs", ont été soulignés, vendredi à Alger, par la Commissaire en charge des questions culturelles de l'Union africaine (UA), Minata Samate Cessouma.

S'exprimant à l'issue d'une visite guidée, à la faveur d'une importante délégation de ministres et représentants africains de la Culture, la Commissaire en charge des questions culturelles de l'UA, Minata Samate Cessouma a lancé un appel aux 55 pays membres de l'UA sur la "nécessité d'"enrichir le GMA", dont le siège temporaire est à Alger (Villa Boukine), en y "déposant des objets d'Art", insistant, par ailleurs, sur l'"obligation de récupérer les objets d'art pillés" et les restituer au GMA, un impératif catégorique qu'elle s'est fixée et sur lequel elle a réitéré son "engagement et sa détermination".

Dans sa déclaration à la presse, Mme Cessouma a également "félicité les plus hautes autorités de l'Algérie", ce grand pays avec de "grandes potentialités culturelles", a-t-elle dit, avant d'ajouter que "les nombreux ministres présents en Algérie, seront, a-t-elle espéré, les portes paroles de l'UA pour dire qu'il faut apprendre de l'Algérie" et de conclure en rappelant que chaque pays africain, peut "contribuer au développement de l'Afrique", qui



se fera, selon elle, par le biais "des industries créatives et culturelles, ce que l'Algérie fait très bien".

Présidee par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, la visite guidée a consisté en la présentation d'expositions de peintures, de produits artisanaux et de tenues traditionnelles version "fashion", organisées par son département, à la faveur de la délégation de l'Union africaine (UA), qui a pu ainsi, découvrir la diversité et la richesse du patrimoine culturel algérien, élément prépondérant de la mosaïque culturelle africaine.

Organisée en marge de la grande manifestation, "Canex Wknd 2024" (16-19 octobre), événement majeur initié en 2020 par la Banque afri-

caine d'Export et Import (Afreximbank), avec pour but de promouvoir les industries culturelles et créatives africaines, cette belle randonnée a débuté au Salon d'honneur du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, où Mme Mouloudji a d'abord "souhaité la bienvenue" à ses invités et donné le détail de cette visite culturelle qui devait commencer à la Galerie Baya du palais de la Culture, puis au GMA à la Villa Boukine.

Différents intervenants de la délégation africaine ont exprimé leurs "remerciements à la ministre de la Culture et à l'Algérie", pour "la dynamique insufflée à toute l'Afrique par l'accueil et la bonne organisation du grand événement Canex Wknd 2024".

Dans le même élan la

Commissaire en charge des questions culturelles de l'Union africaine, Minata Samate Cessouma, a tenu à "exprimer sa fierté d'avoir visité le siège temporaire du GMA", adressant ses "félicitations à la ministre de la Culture et des Arts, ainsi qu'aux plus hautes autorités algériennes pour avoir accepté d'accueillir le GMA, qu'elle voit "grandir" depuis son inauguration en juin 2023.

D'un autre côté, la délégation de visiteurs a apprécié, au palais de la Culture comme à la Villa Boukine, les différents étalages de tenues traditionnelle frappées de symboles rapprochant l'Algérie à l'Afrique ou faisant référence à la paix entre les peuples.

La vingtaine d'expositions de toiles de peinture et de sculptures, dont celles d'étudiants africains inscrits à des Masters Class à Alger, ont également forcé l'admiration "des invités de Soraya Mouloudji qui a valorisé le travail des artistes et des artisans, les "félicitant pour leur créativité" et leur "volonté innée de défendre, de promouvoir et de transmettre le patrimoine culturel de leur pays".

## CÔTE D'IVOIRE

## Lancement de la révision de la liste électorale

La Côte d'Ivoire a lancé samedi la révision de la liste électorale, un processus devant permettre d'inscrire plus de quatre millions de nouveaux électeurs en trois semaines, à un an de la prochaine présidentielle, rapportent des médias.

Les affiches officielles de la Commission électorale indépendante (CEI) incitent sur les réseaux sociaux, notamment les nouveaux majeurs, nombreux dans ce pays où la population est jeune, à s'inscrire sous le signe "Active ton pouvoir. Inscris-toi sur la liste électorale".

Quelque 12.000 lieux de recensement seront ouverts jusqu'au 10 novembre dans tout le pays pour inciter 4,5 millions de nouveaux électeurs à s'inscrire. Mais pour l'opposition, ce délai est jugé "trop court". Le président de la CEI, Ibrahime Kuibiert Coulibaly, cité par les médias, assure, que "les machines sont configurées pour accueillir 50 requérants par jour", soit au total près de 14 millions de nouveaux électeurs.

Plusieurs mesures ont été prises pour faciliter les démarches, notamment la gratuité du certificat de nationalité, un document obligatoire pour s'inscrire. La prochaine présidentielle est prévue pour octobre 2025. Le président sortant Alassane Ouattara n'a pas encore indiqué s'il comptait briguer un quatrième mandat.

## CONFLIT

## Le Rwanda est prêt à présenter un plan de retrait de ses troupes de la RDCongo

Le Rwanda a accepté pour la première fois, lors des pourparlers avec la République démocratique du Congo (RDC) sur la paix dans l'est de la RDC, de présenter un plan de retrait de ses soldats du territoire congolais, ce qui contribue à réduire les tensions entre les deux pays, a annoncé vendredi la Première ministre de la RDC, Judith Suminwa Tuluka, lors d'une conférence sur l'Afrique contemporaine qui s'est tenue à Bruxelles.

"Le Rwanda a accepté pour la première fois de présenter un plan pour le retrait de plus de 4.000 de ses militaires déployés en RDC", a déclaré la Première ministre citée par le portail d'information congolais Actualité. "Il y a des soldats rwandais en RDC, le Rwanda a commis une agression contre notre pays et doit retirer ses soldats du territoire congolais", a indiqué la première ministre de la RDC.

Mme Suminwa Tuluka a déclaré que la cinquième réunion des ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda sur l'accord de paix, qui s'est tenue le week-end dernier à Luanda, la capitale angolaise, avait marqué une étape importante dans la réduction des tensions entre les deux pays.

Elle a également souligné que, parallèlement au retrait des troupes rwandaises de la RDC, les autorités congolaises poursuivraient leur plan de neutralisation des détachements des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), qui mènent des raids au Rwanda à partir du territoire congolais.

"Nous avons aujourd'hui une stratégie, celle de la montée en puissance de notre armée pour défendre notre territoire, tout en poursuivant un processus diplomatique car nous voulons la paix", a ajouté la première ministre. La ministre d'Etat aux Affaires étrangères de la RDC, Thérèse Kayikwamba Wagner, estime également que des progrès ont été réalisés dans les pourparlers avec le Rwanda. "Toutefois, il est trop tôt pour parler d'un accord", a-t-elle déclaré. Mme Kayikwamba Wagner a participé au dernier cycle de négociations à Luanda.

Le Mouvement du 23 mars a été formé en 2012 par des transfuges des forces armées congolaises. Les rebelles du M23 ont lancé une offensive dans l'est de la RDC en janvier 2021. Ils ont ensuite réussi à s'emparer de plusieurs villes et villages dans la province du Nord-Kivu. Au nord de la province, les rebelles tentent d'atteindre la zone de Butembo et, au sud, la ville de Goma, qui compte jusqu'à 2 millions d'habitants. Les autorités congolaises accusent le Rwanda voisin d'aider les rebelles du M23. Le président angolais Joao Lourenço, en tant que président de l'organisation régionale Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), entreprend une mission de médiation pour résoudre le conflit actuel entre la RDC et le Rwanda.

## SAHARA OCCIDENTAL

## L'armée sahraouie cible des retranchements de l'armée d'occupation marocaine dans les secteurs de Haouza et El Farsiya

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) continuent de cibler les retranchements de l'armée de l'occupation marocaine dans le secteur de Haouza et El Farsiya, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction centrale du commissariat politique de l'Armée sahraouie.

"Des détachements avancés de l'APLS ont bombardé les retranchements des soldats de l'armée d'occupation marocaine dans les régions de Rous Oued Soual, Fedret Tmat et Fedret dans le secteur de Haouza, ainsi qu'un poste de commandement d'un bataillon relevant de l'armée marocaine dans

le secteur d'El Farsiya", selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaine, "leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

## GABON

## Le référendum constitutionnel fixé au 16 novembre

Les Gabonais sont appelés aux urnes le 16 novembre prochain pour voter par référendum le nouveau projet de constitution, étape-clé vers le retour à un régime civil promis par les militaires au pouvoir depuis 2023, a annoncé le gouvernement de transition.

Le projet de loi fondamentale a été adopté jeudi en Conseil des ministres, indique un communiqué transmis dans la soirée par Laurence Ndong, porte-parole du

gouvernement mené par le général Brice Ngema Oligui. "Le Conseil des Ministres a exprimé sa satisfaction concernant l'aboutissement du projet de nouvelle Constitution (...). La prochaine étape décisive du processus de transition sera l'organisation du référendum constitutionnel", indique ce communiqué.

Il précise que quatre décrets ont été adoptés pour encadrer la procédure, dont l'un convoque le collège électoral "le 16

novembre 2024", et un autre précise que les électeurs auront le choix entre deux bulletins, "Oui" et "Non".

Le projet de loi fondamentale n'a pas encore été rendu public, pas plus que les quelque 800 amendements proposés par l'Assemblée constituante qui avait été convoquée pour donner son "avis motivé" sur le texte rédigé après la récolte d'un millier de propositions lors d'un dialogue national inclusif

organisé au mois d'avril.

Le 30 août 2023, Ali Bongo Ondimba a été renversé du pouvoir à la suite d'un changement anticonstitutionnel mené par des militaires qui ont dissous les institutions avant de nommer un parlement de transition, avec des personnalités membres de partis politiques et de la société civile. Le général Oligui a promis de rendre le pouvoir aux civils au terme du processus de transition.

## PALESTINE

## Erdogan prône un embargo sur les armes à destination de l'entité Sioniste



Le président turc Recep Tayyip Erdogan a appelé vendredi les Nations unies à décréter un embargo sur les armes destinées à l'entité Sioniste, une "solution efficace" pour mettre fin au conflit dans la bande de Gaza, a-t-il estimé.

Le chef de l'Etat turc s'exprimait dans un communiqué diffusé à l'issue d'une réunion de quelques heures à Istanbul avec les ministres des Affaires étrangères de Russie, d'Iran, d'Arménie et d'Azerbaïdjan. Selon le communiqué, l'entité Sioniste

"cherche les provocations pour étendre les conflits dans la région" (...). Un embargo sur les armes qui serait imposé à l'entité Sioniste par les Nations unies "serait une solution efficace pour mettre fin à l'agression" des forces d'occupation sionistes.

## Agressions sionistes contre Ghaza : coupure totale des services Internet dans le nord de l'enclave

La compagnie de télécommunications palestinienne "Paltel" a annoncé samedi la coupure totale des services Internet dans le nord de la bande de Ghaza, en raison de la poursuite des agressions sionistes qui durent depuis plus d'un an contre l'enclave palestinienne. Paltel a indiqué, dans un commu-

niqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafo, que les coupures concernaient la plupart des régions du nord de Ghaza, soulignant que ses équipes s'efforçaient de rétablir les services le plus rapidement possible. Depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, les

services de télécommunications et d'Internet ont été interrompus à plusieurs reprises dans l'enclave et dans de vastes zones, en raison de bombardements sionistes intensifs.

Dans son communiqué, Paltel a rappelé que plusieurs de employés de la compagnie étaient tombés en martyrs alors qu'ils s'ef-

forçaient à rétablir la connexion Internet à Ghaza. Outre les martyrs et les blessés palestiniens, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

## Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'élève à 42.519 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 42.519 martyrs et 99.637 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, 19 palestiniens sont tombés en martyrs et 91 autres ont été blessés

dans la bande de Ghaza, suite à trois massacres commis par les forces d'occupation contre des familles palestiniennes au cours des dernières 24 heures. Un précédent bilan faisait état de 42.500 martyrs et 99.546 blessés. Les autorités palestiniennes ont affirmé qu'il y a encore un certain nombre de victimes sous les décom-

bres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre". Outre les martyrs et les blessés, le génocide sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures et une famine meurtrière.

## L'agression sioniste contre Ghaza a détruit 75 % des oliviers (rapport)

Un rapport palestinien sur les droits de l'homme a révélé, samedi, que l'agression sioniste contre la bande de Ghaza a détruit plus de 75 % des oliviers de l'enclave palestinienne. C'est ce qui ressort d'un rapport préparé par le Bureau national pour la défense du territoire, affilié à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), pour souligner les effets dévasta-

teurs de la guerre sur le secteur oléicole.

Le rapport explique que "dans la bande de Ghaza, la guerre a eu des effets dévastateurs sur le secteur oléicole. La guerre a détruit plus de 75 % des oliviers de la bande". Le rapport poursuit : "Les souffrances des agriculteurs pendant la saison de récolte des olives de cette année sont plus graves que celles de l'année

dernière". Le document souligne que "l'olivier est devenu une cible claire de la politique de l'occupant et de ses colons en général, alors qu'après le 7 octobre 2023, il est devenu partie intégrante de la guerre brutale". Il est indiqué également que "plus de 96 000 dunums (1 dunum équivaut 1000 mètres carrés) de terres cultivées en olives dans toute la Cisjor-

danie occupée ont été confisqués par l'occupation qui les a transformés en zones militaires fermées, ce qui a entraîné la perte d'une abondante récolte d'olives". Selon les données de la Commission de résistance au mur, les colons ont mené 2 777 attaques en Cisjordanie depuis le début de la guerre contre Ghaza le 7 octobre 2023 jusqu'au 7 octobre".

## Plusieurs pays occidentaux accusés à l'ONU de répression de manifestations propalestiniennes (rapport)

Plusieurs pays occidentaux - Etats-Unis, Canada, France, Allemagne, Belgique - ont été accusés vendredi à l'ONU d'avoir "durement réprimé" le droit de manifester pour la cause palestinienne, notamment au début de l'agression de la bande de Ghaza.

Dans un rapport présenté à l'Assemblée générale et à la presse, la rapporteure spéciale pour la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Irene Khan, a aussi accusé l'entité sioniste de "graves attaques", contre les médias dans les Territoires palestiniens occupés, parlant notamment d'"assassinats ciblés de journalistes".

Cette avocate bangladaise en droits humains, experte "indépendante" de l'ONU depuis 2020, a reproché à "nombre de pays européens d'avoir imposé des mesures de restriction à la liberté d'expression, de répression de protestations contre le carnage à

Ghaza et d'interdiction de manifestations propalestiniennes".

Et, a-t-elle insisté, "des manifestations sur des campus aux Etats-Unis ont été durement réprimées", en allusion à l'intervention fin avril de la police anti-émeute de New York pour déloger des dizaines de militants propalestiniens qui occupaient une partie de l'université Columbia.

Quant aux pays européens, Mme Khan a pris pour cible "l'Allemagne (qui) a imposé une interdiction totale de manifestations propalestiniennes en octobre dernier, et depuis lors, des restrictions à ces protestations dans diverses régions allemandes".

"Jamais sur des manifestations pour (l'entité sioniste), mais toujours sur des propalestiniennes", a-t-elle souligné. "La France a essayé de prendre les mêmes mesures mais les tribunaux les ont rejetées..."., a poursuivi la juriste, citant encore "la Belgique et

le Canada ayant adopté des positions identiques".

Au début de l'agression sioniste contre Ghaza il y a un an, le ministre français de l'Intérieur avait demandé que les manifestations propalestiniennes soient systématiquement interdites en raison de troubles potentiels à l'ordre public.

Mme Khan a aussi fustigé l'Entité sioniste pour de "graves attaques contre les médias dans les Territoires palestiniens occupés -- Ghaza, Cisjordanie et El Qods-Est -- les assassinats ciblés de journalistes, les détentions arbitraires, les dizaines de destructions d'infrastructures et d'équipements de la presse à Ghaza, le refus d'y laisser entrer la presse internationale". "Le resserrement de la censure... dans les Territoires occupés laisse penser que les autorités sionistes ont une stratégie pour faire taire le journalisme critique", a-t-elle conclu.

## AGRESSIONS SIONISTES CONTRE LE LIBAN

## 4 martyrs dont le maire d'une ville de l'est du pays

Quatre personnes dont le maire d'un village voisin sont tombés en martyrs dans une frappe sioniste samedi sur une localité de l'est du Liban, a rapporté l'agence libanaise d'information, ANI. Le maire du village de Sohmar, dans l'ouest de la plaine de la Bekaa, est le deuxième chef de municipalité tombé en martyr depuis le début des agressions sionistes contre le Liban le 23 septembre.

Mercredi, une série de raids sionistes a fait 25 morts à Nabatiyeh, grande ville du sud, tuant le maire et une partie de son conseil de crise dans leurs locaux. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens, d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud, ignorant les appels de la communauté internationale à un cessez-le feu dans la région qui, selon l'ONU, se trouve au bord d'une guerre totale.

## HAÏTI

## Le Conseil de sécurité de l'ONU vote un embargo mondial sur tous les armements

Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté vendredi un embargo mondial sur tous les armements et équipements militaires à destination d'Haïti. A l'unanimité des 15 membres, le Conseil a adopté la résolution 2752 (2024) qui impose "à tous les Etats membres (des Nations unies) de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la fourniture, la vente ou le transfert direct ou indirect à destination d'Haïti, depuis ou via leurs territoires ou par leurs ressortissants (...) de tous les types d'armements, y compris armes, minutions, véhicules et équipements militaires et paramilitaires".

Le texte renouvelle également pour une année le mandat d'un comité d'experts qui surveille depuis deux ans les sanctions prises contre Haïti. En octobre 2022, le Conseil de sécurité avait mis en place un régime de sanctions (interdiction de voyage, gel des avoirs, embargo ciblé sur les armes), mais qui ne visait alors qu'un seul chef de gang, Jimmy Chérizier, dit "Barbecue".

La liste compte désormais sept patrons de ces redoutables bandes armées, dont deux ajoutés en septembre. Ces gangs puissants contrôlent 80% de la capitale Port-au-Prince et des axes majeurs du pays et ravagent le pays. En octobre 2023, le Conseil avait imposé un embargo général sur les armes légères et munitions.

Mais en avril, les experts mandatés avaient jugé l'impact des sanctions "extrêmement limité" et l'application de l'embargo, "médiocre". Début octobre, une attaque d'un gang, d'une "brutalité inqualifiable" selon le gouvernement haïtien, contre la localité de Pont-Sondé avait fait au moins 109 morts et plus d'une quarantaine de blessés.

Une force multinationale conduite par le Kenya, en soutien à la sécurité en Haïti, a commencé à se déployer cet été dans ce pays des Caraïbes ravagé par la violence armée et confronté depuis des années à une grave crise humanitaire, économique et politique. Six cents policiers supplémentaires promis par Nairobi doivent se déployer en novembre alors qu'au moins 3.661 personnes sont mortes depuis janvier, selon un bilan du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme datant de fin septembre.

## PREMIÈRES JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE SOCIAL ET SATIRIQUE Une édition en hommage à Rouiched

Les organisateurs des journées nationales du théâtre social et satirique qu'abrite, les ces jours-ci, la ville de Ain Témouchent ont voulu dédier la première édition de leur manifestation à la mémoire d'un grand homme de culture.



Par **Samy Amrane**

Il s'agit de Rouiched, dont la mémoire a été honorée à travers un riche programme d'activités mis sur pied à l'occasion de ces journées placées sous le patronage du wali et organisé en collaboration avec la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Ain Témouchent.

Ainsi, l'occasion a été marquée par la présence de plusieurs artistes, comédiens et acteurs de films, notamment ceux qui ont travaillé et connu le défunt Rouiched. Hier, des conférences ont été animées par des universitaires qui ont mis l'accent, dans leurs discours, sur les étapes ayant marqué le théâtre social et satirique en Algérie. Dans ce sens, le professeur Makhoul Boukrouh a souligné les moments difficiles dans lesquels ont évolué les comédiens algériens durant la colonisation.

Il cite, en outre, la période des débuts de Rouiched dans le théâtre. « Ayad Ahmed, connu sous le nom d'artiste, a été parmi ces artistes qui ont évolué dans des moments pénibles car, faire du théâtre durant la révolution, n'était pas chose facile. Le théâtre algérien est né durant la période du colonialisme.

### THÉÂTRE

## Clap de fin tout en émotion sur le 13<sup>e</sup> Festival international du théâtre de Bejaia

Le rideau s'est refermé vendredi soir sur la 13<sup>e</sup> édition du Festival international du théâtre de Bejaia, clôturée par une animation aussi émouvante que festive, en présence d'un public record et de nombreux professionnels étrangers ou issus de diverses structures culturelles nationales.

Le moment, qui a duré plus de trois heures, a été marqué par plusieurs hommages, dont un très fort, rendu à la comédienne Fatima Hilou, célébrée pour tout ce qu'elle a donné durant cinquante longues années au théâtre, à la télévision et au cinéma, laissant déjà un legs impressionnant.

Dans son allocution, le commissaire du Festival, Slimane Benaissa, a estimé que la carrière de Fatima Hilou est "un exemple pour tous les artistes du 4<sup>e</sup> art tant par sa rigueur que son répertoire aussi riche que flamboyant". Des mots qui ont, visiblement, ému l'artiste, qui a pris la parole pour remercier tout ceux qui l'ont aidée durant son parcours, notamment durant ses débuts aux théâtres de Annaba et Constantine.

Lors de la cérémonie, un film sur sa vie artistique a été projeté au grand bonheur du public qui s'est levé dans un même élan pour la saluer et lui rendre hommage à son tour, suscitant de nouvelles émotions qui manifestement l'ont davantage touchée.

"Cet hommage va rester gravé à jamais dans ma mé-

moire", a-t-elle opiné. Plusieurs autres hommages ont suivi, notamment à la presse nationale pour son engagement à promouvoir la culture en générale et le théâtre en particulier, célébrant à ce propos deux journalistes, l'un de l'APS, l'autre du quotidien El-Watan, d'un côté, et de l'autre, les encadreurs des master class de cette 13<sup>e</sup> édition dont le travail a été jugé "fort probant" par les organisateurs.

La dernière soirée du Festival a été clôturée par la présentation d'une pièce de théâtre, écrite et mise en scène par le jordanien Ziad Saad, qui traite des rapports complexes d'un couple aimant mais en bute à des conflits intérieurs dont l'expression n'est en fait qu'une extrapolation des contradictions de la société dans sa quête identitaire et de la place qui revient à chacun, notamment dans le contexte culturel du monde Arabe.

Une œuvre bien enjouée et plaisante, dont la programmation achève en beauté un Festival qui selon son commissaire, aura été "un succès à tout point de vue", autant au plan organisationnel qu'artistique. Une trentaine de spectacles, une centaine de représentations, des master class pour une cinquantaine de stagiaires, ont rythmé cette manifestation, qui par ailleurs a valu par son essaimage à travers plusieurs quartiers de la ville et plusieurs communes de la wilaya.

Le docteur Ibrahim Ben Smail évoquera, quant à lui, le rôle des académiciens dans le théâtre. Notons aussi que, parallèlement aux conférences, des présentations théâtrales sont également de la partie durant cet événement. Il est important de souligner aussi que l'ouverture de ce festival qui a eu lieu jeudi soir à la maison de la culture Aïssa Messaoudi de la ville de Ain Témouchent a été réhaussée par la présence des autorités locales et des représentants des différentes organismes relevant du ministère de la culture et des arts.

« Le talent inné, et le parcours exceptionnel et prolifique de Rouiched ont fait de lui une icône du théâtre social et satirique », témoignent plusieurs comédiens et acteurs de cinéma qui ont pris part à cette manifestation.

Pour parler de la biographie de cet homme de culture, nous pouvons rappeler que Ahmed Ayad est né en 1921 à Alger, ses origines paternelles sont d'Ait Djénad à Tizi-Ouzou et maternelles de Blida.

Demi-frère du grand interprète de musique chaâbia El Hadj M'Rizék, la richesse artistique de la Casbah des années 1930, 40 et 50 lui permet de côtoyer et de collaborer avec de grandes figures de l'époque dont Mustapha Kateb, Sid-Ali Fermandel, Mohamed Touri, Nadjat Tounsi et Mustapha Badie, le tout, sous la direction de Mahieddine Bachtarzi. Il fait partie de la troupe du TNA après l'indépendance avant de faire sa première apparition au grand écran dans un film culte : La bataille d'Alger. Deux ans plus tard, il s'est distingué dans le film culte Hassan terro de Mohamed Lakhdar Hamina. Trois ans plus tard, il s'est fait aussi remarquer, de manière magistrale, dans L'opium et le Bâton d'Ahmed Rachedi.

Il signe d'autres films d'anthologie dont L'affiche (1983), Médaille à Hassan (1986) et Hassan niya (1989). Il est décédé le 28 janvier 1999, laissant derrière lui une œuvre qui consiste un repère important pour la nouvelle génération de comédiens.

S. A.

### ALGÉRIE - AFRIQUE

## Les ministres de la Culture et du Commerce inaugurent les expositions artistiques et créatives de la manifestation "CANEX WKND 2024"

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a procédé, jeudi au pavillon central du Palais des Expositions des Pins maritimes (Alger), en compagnie du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, à l'inauguration des expositions artistiques et créatives de la manifestation des Journées créatives africaines "CANEX WKND 2024", abritée à Alger du 16 au 19 octobre.

Mme Mouloudji, accompagnée de M. Zitouni et d'une importante délégation composée des ministres de la Culture d'Afrique et des Caraïbes participant à cet événement, ainsi que des représentants d'institutions régionales, a sillonné les stands de cette manifestation visant à mettre en valeur les industries culturelles et créatives africaines, à encourager les talents dans les différents domaines de la créativité à travers le continent et au sein de la diaspora, ainsi qu'à promouvoir le dialogue entre les participants et à créer davantage d'opportunités commerciales entre les différentes institutions et les pays.

La ministre a entamé sa visite par le pavillon du ministère de la Culture et des Arts, où elle a reçu des explications détaillées concernant le contenu de l'exposition qui met en avant les productions et créations des établissements culturels et artistiques ainsi que des structures relevant du secteur, à l'instar du Musée de cinéma d'Alger, de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) et du Centre national du cinéma, lesquelles mettent en lumière la dynamique de la production culturelle et artistique en Algérie à travers les différents médias comme le cinéma, les arts plastiques, les spectacles artistiques et le théâtre.

Les deux ministres, accompagnés de la délégation, ont assisté au niveau du pavillon "Théâtre CANEX WKND 2024" à un programme d'activités proposant des spectacles artistiques animés par des Algériens et des artistes des pays participants, outre des conférences et des panels dédiés aux professionnels dans les différentes disciplines portant sur les objectifs escomptés de l'organisation de telles manifestations continentales ayant une dimension stratégique dans le domaine des industries créatives et du marketing artistique.

Dans ce cadre, des manifestations diverses ont été organisées, au niveau des espaces dédiés à cet effet, telles que des expositions, des tables rondes, des conférences, des ateliers de formation dans le domaine de la musique et du cinéma, des œuvres artistiques, des expositions d'art, des activités de mode, des spectacles artistiques et des activités sportives.

Le pavillon "Talents africains" pour la fabrication des costumes et d'accessoires a suscité la curiosité du public pour découvrir les créations des modélistes innovants africains et de la diaspora, avec une exposition de tenues mélangeant touches traditionnelles et contemporaines, créées par des modélistes d'Algérie et d'autres pays comme le Bénin, le Nigeria, la Tunisie et l'Égypte. Ces créations originales représentent les dernières tendances de ces artistes dans le domaine de la mode.

L'espace "Usine de la musique" a vu une forte affluence du public, où des auteurs-compositeurs et musiciens se sont rencontrés dans des studios d'enregistrement en direct, avec des concerts et des spectacles musicaux prévus tout au long de l'événement, mettant en vedette des groupes et des artistes renommés d'Algérie et d'Afrique.

Le même engouement a été observé dans l'espace "Usine du livre (Book Factory)", qui en plus de la remise du prix du réseau africain de la créativité pour l'édition en Afrique, accueille d'autres espaces, tels que l'exposition des arts visuels, réunissant les œuvres de grands artistes ainsi que de jeunes talents émergents, et un espace dédié aux arts culinaires algériens et africains, avec la participation des plus célèbres chefs cuisiniers de la région.

Le pavillon central de la SAFEX a également abrité des expositions sur les missions de certaines institutions continentales à l'instar de la Banque africaine d'import-export "Afreximbank", et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ainsi que des espaces mettant en lumière les différentes créations artisanales algériennes et africaines, telles que la poterie, le cuir, le cuivre, le bois, et les costumes traditionnels, en sus des produits des startups dans le domaine des industries culturelles et autres.

Avant l'inauguration des ces expositions, Mme Mouloudji, accompagnée de M. Zitouni et de la délégation ministérielle officielle d'Afrique et de la région des Caraïbes, avaient observé une minute de silence, à la mémoire des victimes du 17 octobre 1961 marquant "la Journée nationale de l'émigration".

Les Journées créatives africaines "CANEX WKND 2024", précèdent l'organisation par l'Algérie de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue en septembre 2025, et visent à renforcer l'impact culturel africain sur la scène mondiale, tout en abordant les principaux défis auquel le secteur de l'innovation est confronté, en favorisant l'innovation et en créant de nouvelles opportunités pour les secteurs d'innovations en pleine expansion sur le continent".

APS

STARTUPS

Des représentants de 90 startups algériennes en partance pour la Chine, la Corée du sud et les Etats-Unis la semaine prochaine

Une nouvelle délégation composée de représentants de 90 startups se rendra la semaine prochaine, en Chine, en Corée du sud et aux Etats-Unis dans le cadre du programme de visites internationales de ces entreprises, a annoncé jeudi, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises dans un communiqué.

Le ministère a organisé "une rencontre avec la presse et les entrepreneurs pour annoncer le lancement d'une nouvelle vague du programme de visites internationales des startups en partance pour la Chine, la Corée du sud et les Etats-Unis, et ce en application de l'engagement de Monsieur le président de la République", précise le communiqué.

Lors de la rencontre tenue au siège de l'entreprise "Algeria Venture", le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine Oualid, a passé en revue les principaux objectifs du programme et les détails y afférents, soulignant que ces voyages "visent à permettre aux startups algériennes d'acquérir les connaissances et les expertises auprès des grandes universités et des entreprises technologiques ainsi que des plus grands centres technologiques mondiaux, renforçant ainsi leurs capacités créatives et contribuant à la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie, notamment dans les domaines à haute valeur ajoutée".

Le ministre a précisé que



"ces voyages visent à initier les participants aux secrets de la réussite des environnements entrepreneuriaux dans les pays leaders en technologie, ce qui leur permettra d'appliquer ces idées et innovations en Algérie et de devenir, à l'avenir, des leaders dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la technologie". Ainsi, 90 startups supplémentaires vont pouvoir

participer à ce programme, qui vise à envoyer 450 sociétés aux trois pays, selon le communiqué. Au terme de la conférence, le ministre a exprimé "ses remerciements pour les efforts de l'accélérateur public de startups, Algeria Venture, et son soutien continu aux startups algériennes, saluant les efforts du directeur général et des cadres de l'entreprise dans la promo-

tion de l'innovation à l'intérieur du pays". Soulignant que "plusieurs startups ont bénéficié de cet accompagnement qui leur permettra de se développer et d'être compétitif au niveau international", le ministre a rappelé que les inscriptions pour la participation au programme sont toujours ouvertes via le site électronique asepdz.

Cet événement intervient,

selon le communiqué, dans le cadre "de l'engagement du ministère à soutenir l'innovation et à renforcer les capacités compétitives des startups algériennes, pour leur donner un écho international, et ce, à travers des opportunités de formation et de développement dans les marchés internationaux les plus développés".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Blida  
Daira de Blida  
Commune de Blida

Avis D'appel D'offres Ouvert Nationale Avec Exigence De Capacité Minimale N°4.7.4

La Commune de Blida, lance avis d'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacité minimale, pour :

PROJET : AMENAGEMENT ET REVETEMENT :

LOT 1 : ACHEVEMENT AMENAGEMENT ET REVETEMENT HAI SIDI FERGANI ET HAI EL KENAR SIDI EL KBIR

LOT 2 : AMENAGEMENT ET REVETEMENT DIFFERENTS IMPASSES HAÏ AGBA EL HAMRA

LOT 3 : REVETEMENT IMPASSE SAHRAOUI DE LA RUE CHERIF CHALABI

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des Marchés Publics sis Avenue Tayeb Djoughlali - Blida, contre paiement de la somme de 3000 DA, non remboursable.

Conditions d'Eligibilité :

- 1<sup>ère</sup> condition : capacité professionnelle :
    - Certificat de qualification catégorie « 03 » ou plus dans le domaine de travaux public activité principale en cours de validité.
  - 2<sup>ème</sup> condition : capacité Technique :
    - Avoir réalisé au moins un projet de même nature (justifié par copies des attestations de bonne exécution fournies par le maître de l'ouvrage Public).
  - 3<sup>ème</sup> condition : capacité Financière : Un Chiffre D'affaire Moyen ≥ 8.000.000.00 DA pour les Bilan des trois dernières années (2023/2022/2021) (Composé Par Les Services Des Impôts)
- En cas d'une entreprise nouvellement créée (2022/2023), elle est dispensée de présenter les attestations de bonne exécution et les bilans financiers.

Présentation de la soumission : Pour plus de détail voir article 13 du cahier des charges.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

« A l'usage que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
Avis Appel d'offre nationale ouverte avec exigence de capacité minimale N°...

PROJET : AMENAGEMENT ET REVETEMENT :

LOT 1 : ACHEVEMENT AMENAGEMENT ET REVETEMENT HAI SIDI FERGANI ET HAI EL KENAR SIDI EL KBIR

LOT 2 : AMENAGEMENT ET REVETEMENT DIFFERENTS IMPASSES HAÏ AGBA EL HAMRA

LOT 3 : REVETEMENT IMPASSE SAHRAOUI DE LA RUE CHERIF CHALABI

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la Commune de Blida : sis Avenue Tayeb Djoughlali

L'heure limite pour le dépôt des offres est avant 12H00 au 15<sup>ème</sup> jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics (au cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure). Les offres resteront valides pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 mois.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour de dépôt des offres à 13 heures30 mn au siège Commune de Blida (Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

DE LA WILAYA DE DJELFA

MISE EN DEMEURE 01

- Vu le marché n°32 du 24/07/2024 portant :

LOT 07 : Réalisation d'un forage de 250ml Dar Chioukh DC9, Réalisation d'un forage de 250ml Dar Chioukh DC10, Réalisation d'un forage de 250ml Sidi Baizid F3

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n°55/2024 du 11/08/2024.

Vu l'état d'abandon sur lequel se trouve le chantier.

L'entreprise de réalisation HITA ABDELLATIF, est mise en demeure de démarrer les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels sous huitaine à compter de la date de parution du présent avis dans la presse.

Faute de quoi, les mesures prévues par la réglementation seront appliquées à l'encontre de l'entreprise.





## PREMIÈRE ÉDITION DU TOUR NATIONAL CYCLISME DE TLEMCCEN (2<sup>E</sup> ÉTAPE) Victoire de Hamza Mansouri en seniors et Riahi Anes en juniors

Les cyclistes Hamza Mansouri du club (Madar Pro-Cycling Team) chez les seniors et Riahi Anes du club Amel El Malah chez les juniors ont remporté, vendredi, la deuxième étape de 1ère édition du tour national cycliste de Tlemcen, sur une distance de 131 km dans la ville de Chetouane.

Hamza Mansouri s'est imposé au sprint après avoir bouclé les 131 km en 3h12.31 devant ses coéquipiers du même club (Madar Pro-Cycling Team) Islam Mansouri et Mimmouni Oussama.

La course des juniors s'est déroulée, également, sur la même distance et Anes Riyah du club Amel El Malah l'a bouclée en 3h17.07, devançant Salah Hamzioui de la FAC en deuxième position, avec un chrono de 3h20:24, alors que Djettou Yasser de la FAC, a pris la troisième place, avec un chrono de 3h:20.24.

Au classement général après cette 2e étape, le cycliste Hamza Yacine du (Madar Pro-Cycling Team) endosse le maillot jaune de leader en seniors et Riahi Anes du Amel El Melah chez les juniors.

La compétition se poursuivra demain samedi avec la 3e étape de course sur route de la ville de Sebdu sur une distance de 140 km. Elle sillonnera les différentes communes et localités de la daïra de Sebdu, El Aricha, Magoura et Sidi Djillali.

Cette manifestation sportive sera clôturée dimanche avec le déroulement de la quatrième étape, qui aura lieu au plateau Lella Setti, dans un circuit fermé 3,4 km en 25 tours pour les juniors et seniors.

Cette manifestation sportive de quatre jours, organisée par la Ligue de wilaya de Tlemcen de cyclisme, en collaboration avec la fédération algérienne de cyclisme et la Direction de la jeunesse et des sports locale, regroupe plus de 50 cyclistes, issus de 12 clubs du pays.

## TIPASA

### Réception de deux complexes sportifs à Koléa et Cherchell l'année prochaine

Deux projets de complexes sportifs seront réceptionnés en 2025 à Koléa et Cherchell, wilaya de Tipasa, afin de booster l'activité sportive locale, a-t-on appris, jeudi, après de la direction locale de la jeunesse et des sports.

L'un de ces projets est un complexe sportif olympique dans la ville de Koléa, actuellement théâtre de travaux d'extension de ses tribunes pour atteindre 20.000 places et de revêtement de son terrain avec du gazon synthétique, à indiqué le directeur du secteur, Sofiane Ounteghar.

"Sa réception interviendra au premier semestre de l'année prochaine", a-t-il ajouté, relevant la "grande importance" de ce projet tant pour les autorités publiques que pour la famille footballistique locale, dont l'équipe de football de la ville, "Nedjm Riadi Koléa", évoluant en Ligue 2 amateur.

Ce complexe olympique, mitoyen à un centre national de regroupement des équipes sportives, dispose également de deux terrains d'entraînement et de récupération, en plus d'une piscine semi-olympique, d'une piste d'athlétisme et des terrains de basket-ball, de handball et de volleyball.

Le directeur de la jeunesse et des sports a, aussi, souligné le "prochain" achèvement des travaux de réalisation du stade de Cherchell (10.000 places) avec un terrain en gazon naturel, également attendu à la réception au premier semestre 2025.

Cette infrastructure sportive dispose d'un terrain d'entraînement et de récupération, d'une piste d'athlétisme, et de nombre de commodités, dont une salle de conférence, un bâtiment d'hébergement de 14 lits, des vestiaires et autres aménagements divers constituant une valeur ajoutée pour la pratique footballistique à Cherchell.

APS

## TENNIS DE TABLE - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (DOUBLE DAMES)

### Médaille d'argent pour la paire algérienne Bouhenni-Nasri

La paire algérienne composée de Bouhenni Yasmine et Nasri Malissa a remporté la médaille d'argent des épreuves individuelles (double dames) des championnats d'Afrique de tennis de table qui se déroulent à Addis-Abeba (Ethiopie), après sa défaite en finale face à son homologue égyptienne (3-0), samedi.

Les Algériennes ont perdu leur finale face à la paire égyptienne Fathy Hend et Goda Hana. C'est la deuxième médaille d'argent décrochée par la sélection algérienne lors des épreuves individuelles après celle obtenue par la paire Jellouli Milhane et Kessaci Amina en double mixte.

La sélection algérienne de tennis de table, rappelle-t-on, avait également remporté la médaille d'argent par équipes (messieurs), alors que son homologue féminine s'est contentée de la médaille de bronze après avoir atteint les demi-finales des épreuves



par équipes. L'Algérie a pris part au rendez-vous africain d'Addis-Abeba

avec huit pongistes (messieurs et dames). Pour rappel, ces Championnats

d'Afrique d'Addis-Abeba sont qualificatifs aux Mondiaux-2025 au Qatar.

## TENNIS DE TABLE - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (DOUBLE MIXTE) La paire algérienne Jellouli-Kessaci qualifiée en finale



La paire algérienne composée de Jellouli Milhane et Kessaci Amina a composé son billet pour la finale des épreuves individuelles (double mixte) des championnats d'Afrique de tennis de table qui se déroulent à Addis-Abeba (Ethiopie), en battant son homologue nigérienne (3-

2), lors de la demi-finale disputée mercredi soir.

Dans l'autre demi-finale de l'épreuve, la paire égyptienne Abdelaziz Youcef/Alhodaby Mariam a pris le dessus sur leurs compatriotes Helmy Mahmoud/Fathy Hend sur le score de 3 à 1.

La finale aura lieu cet après-midi à partir de 17h00. Cette journée du jeudi des Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba est consacrée également aux épreuves simples qui verront l'entrée en lice de Kherouf Samir, Bella Maheidine et Jellouli Milhane chez les messieurs ainsi que Lynda Loghraibi, Kessaci Amina et Nasri Malissa chez les dames.

La sélection algérienne de tennis de table, rappelle-t-on, a remporté la médaille d'argent par équipes (messieurs), alors que son homologue féminine s'est contentée de la médaille de bronze après avoir atteint les demi-finales des épreuves par équipes.

L'Algérie prend part au rendez-vous africain d'Addis-Abeba avec huit pongistes (messieurs et dames). Pour rappel, ces Championnats d'Afrique d'Addis-Abeba sont qualificatifs aux Mondiaux-2025 au Qatar.

## HANDBALL - EXCELLENCE (MESSIEURS) 1<sup>RE</sup> JOURNÉE Le match MC Oran - ES Aïn Touta reporté

Le match MC Oran-ES Aïn Touta comptant pour la première journée du championnat d'Excellence de handball (messieurs), initialement prévu vendredi au Palais des sports "Hammou Boutlelis" d'Oran, a été reporté à une date ultérieure, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du club de la capitale de l'Ouest. Ce report fait

suite à une demande formulée par le MCO, en raison du retard accusé dans l'accomplissement des procédures administratives d'usage pour l'obtention des licences des joueurs, un retard justifié par la non-tenue encore de l'assemblée générale électorale du club sportif amateur (CSA) de cette formation, précise-t-on. Du coup, les "Ham-

raoua", qui retrouvent cette saison l'élite après deux exercices passés dans le deuxième palier, feront leur baptême de feu lors de la deuxième journée du championnat, indique-t-on de même source. Les Mouloudéens, ont tenu, en outre, à remercier la direction de leur adversaire de l'ES Aïn Touta pour "sa compréhension" en acceptant le

report du premier match, "un geste qui consolide les rapports liant les deux clubs", insiste-t-on. Outre le report du match MCO-ESAT, la Fédération algérienne de handball a également reporté un deuxième match du même groupe A entre le CR Bordj Bou Arreridj et le MC Saïda, a annoncé, jeudi, cette instance sportive.

## JUDO - CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE (1<sup>ÈRE</sup> JOURNÉE) Trois médailles pour les Algériens dont une en Or

La sélection algérienne de judo seniors a remporté trois médailles (1 or, 1 argent et 1 en bronze), lors de la première journée des 42es championnats du monde militaires qui se déroulent à Tachkent, en Ouzbékistan, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne de judo

(FAJ). La médaille d'or a été l'oeuvre du judoka Kais Moudether, dans la catégorie des moins de 66 Kg, alors que son compatriote Driss Messaoud (-73 kg) a décroché la médaille d'argent. Ayoub Benlaribi a pris la médaille de bronze dans la catégorie des moins de 66 Kg.

Plus de 400 judokas militaires de 30 nations prendront part au rendez-vous militaire mondial en Ouzbékistan, une compétition organisée par le Conseil international du sport militaire (CISM), en coordination avec la Fédération d'Ouzbékistan de judo.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

### Journée d'information sur les techniques de la VAR au profit des journalistes sportifs jeudi prochain

La Fédération algérienne de football (FAF) organisera jeudi prochain (24 octobre) une journée d'information et de vulgarisation sur les techniques de la VAR (l'assistance vidéo à l'arbitrage) à la salle des conférences du stade Nelson-Mandela de Baraki au profit des journalistes sportifs, a indiqué l'instance fédérale.



Les médias intéressés devront inscrire leurs journalistes sur la plateforme de la FAF : [accred.faf.dz](mailto:accred.faf.dz) avant le mardi 22 octobre 2024 (16h00), précise la FAF dans un communiqué.

Pour rappel, l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) avait été officielle-

ment introduite dans le championnat de Ligue 1 Mobilis le 19 septembre dernier, à l'occasion des matchs ES Sétif - MC El Bayadh et Olympique Akbou - NC Magra, comptant pour la première journée de la nouvelle saison 2024-2025.

En février dernier, le

président de la FAF Walid Sadi avait annoncé le lancement de la VAR en championnat de Ligue 1 professionnelle dès la saison 2024-2025. Quelques semaines plus tard, la FAF avait lancé un appel d'offres national et international pour l'acquisition de quatre vans VAR, tout

équipés. La FAF dispose actuellement de 35 arbitres certifiés VAR et A/VAR, ainsi que la certification de trois instructeurs VAR, à l'issue de la formation sur le système d'assistance Referee/VAR, à l'académie de la Confédération africaine de football, en Egypte.

## CENTRE TECHNIQUE DE TLEMCCEN

### Une délégation de la Fifa sur place pour évaluer l'avancée des travaux (FAF)



Une délégation de la Fédération internationale de football (Fifa) s'est rendue ce jeudi à Tlemcen pour

évaluer l'état d'avancement des travaux du nouveau Centre technique régional, situé sur le plateau de

Lalla Setti, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Arrivée en Algérie mercredi pour une mission de travail, cette délégation du bureau de développement régional de la Fifa est composée de Mme Fatou Binetou Ba Ndiaye et M. Davis Ndayisenga. Elle était accompagnée dans sa mission par le secrétaire général de la FAF, M. Nadir Bouzenad, précise la même source.

Il y a lieu de noter que la construction du Centre technique régional de Tlemcen est en voie d'achèvement. Les travaux ont repris récemment après plusieurs années d'arrêt, affirme l'instance fédérale.

## COUPE DU MONDE FÉMININE (U17) GR.B/2<sup>E</sup> JOURNÉE

### L'Algérienne Mehat retenue pour diriger Espagne-Corée du Sud samedi

L'arbitre algérienne, Ghada Mehat (29 ans), a été retenue par la commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (Fifa), pour diriger le match Espagne - Corée du Sud, samedi au stade olympique Félix Sanchez à Saint-Domingue en République Dominicaine (21h00, algériennes), comptant pour la 2<sup>e</sup> journée (Gr.B) de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans (U17), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) vendredi.

Pour ce tournoi inter-



national, seules deux arbitres centrales du continent africain ont été retenues : Ghada Mehat et l'Ougandaise, Shamira Nabadda, ainsi que quatre

arbitres assistantes. Au total, l'instance suprême du football mondial a retenu trente-huit (38) femmes - 12 arbitres de champ, 24 arbitres assistantes et deux arbitres de réserve pour officier au mondial des U17.

Lors de la 1<sup>re</sup> journée, disputée mercredi et jeudi, l'Espagne s'est imposée face aux Etats-Unis (3-1), alors que la Corée du Sud a fait match nul devant la Colombie (1-1).

Les deux premiers de chacun des quatre groupes se qualifient pour les quarts de finale.

## HOMMAGE

### Une minute de silence à la mémoire de Belaid Lacarne ce week-end dans tous les stades (FAF)



Une minute de silence à la mémoire de l'ex-arbitre international de football et ancien président de la FAF, Belaid Lacarne, a été observée ce week-end (18 et 19 octobre) dans tous les stades algériens et concerne toutes les ligues et toutes les catégories, a indiqué jeudi l'instance fédérale.

Pour rappel, l'ancien arbitre international Belaid Lacarne est décédé, mardi 15 octobre, à l'âge de 84 ans, des suites d'une longue maladie.

Considéré comme une figure emblématique de l'arbitrage algérien, Lacarne a officié en Coupe du monde de 1982 en Espagne et aux Jeux olympiques de 1980 à Moscou, ainsi que dans quelques phases finales de la Coupe d'Afrique des nations. Au niveau local, il a dirigé plusieurs finales de Coupe d'Algérie.

Après une carrière bien remplie, il a exercé dans les commissions d'arbitrage de la fédération algérienne de football (FAF), celles de la Confédération africaine (CAF) et la Fédération internationale (FIFA). Il avait également présidé la FAF en 1988.

## SUPERCOUPE D'ALGÉRIE 2024 (JEUNES CATÉGORIES)

### Les finales retour des U17 et U15 décalées au 9 novembre (LFP)

Les finales (retour) de la Supercoupe d'Algérie de football des moins de 17 (U17) et moins de 15 ans (U15), prévues initialement le samedi 2 novembre prochain, ont été décalées d'une semaine, soit le samedi 9 novembre, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) dans un communiqué publié jeudi.

La finale des U17, mettant aux prises le Paradou AC au Machaâl Tahadi Bordj, se jouera le samedi 9 novembre au stade du 20-août 1955 d'Alger (15h00), cette rencontre sera précédée par le match des U15 entre le Paradou AC et la JS Kabylie, prévu au même stade (13h00). Lors de la première manche, le PAC s'est imposé dans les deux catégories : 3-0 chez les U17 et 2-0 chez les U15.

En revanche, le match ES Sétif-MC Alger (U19), a été maintenu au vendredi 1<sup>er</sup> novembre au stade du 8-mai 1945 de Sétif (17h00). Lors du match aller, les Sétifiens sont allés s'imposer à Alger (3-1).

#### Programme actualisé des finales (retour) de la Supercoupe d'Algérie 2024 :

**Vendredi, 1<sup>er</sup> novembre : Aller**  
(U19) Stade du 8-mai 1945 (Sétif) : ES Sétif - MC Alger 3-1 17h00

**Samedi, 9 novembre :**  
(U15) Stade du 20-août 1955 (Alger) : Paradou AC - JS Kabylie 2-0 13h00  
(U17) Stade du 20-août 1955 (Alger) : Paradou AC - Machaâl Tahadi Bordj 3-0 15h00.

APS

## LIGUE 1 - MC ORAN

**Blessé depuis le début de la saison, Hamache reprendra l'entraînement la semaine prochaine (club)**

Le néo-latéral gauche du MC Oran, Yanis Hamache, blessé depuis l'intersaison, rentrera ces jours-ci à Oran après avoir passé plusieurs semaines à soigner sa blessure à l'étranger, a-t-on appris, samedi, auprès du club de Ligue 1 de football.

Le joueur de 25 ans reprendra, la semaine prochaine, en solo les entraînements jusqu'à la fin de la période de sa rééducation avant d'intégrer l'entraînement collectif, précise-t-on de même source.

Natif de Marseille, Hamache, qui compte une seule sélection en équipe nationale algérienne (en 2022), a rejoint les "Hamraoua" lors de l'intersaison, et ce, pour sa première expérience dans le championnat algérien, après avoir porté les couleurs de l'OGC Nice et Red Star (France), SK Dnipro (Ukraine), Boavista FC et FC Arouca (Portugal), son dernier club avant d'opter pour le MCO.

Hamache fait partie d'une douzaine de nouveaux joueurs ayant débarqué au "Mouloudia" lors de l'intersaison, auxquels la direction de la formation d'El-Bahia a fait appel pour redresser la barre après que son équipe a flirté avec la relégation lors de l'exercice passé.

Malgré cela, le MCO a obtenu quatre points sur douze possibles au cours de ses quatre premiers matchs du championnat, en attendant d'affronter la JS Kabylie ce soir (19h00) au stade Miloud-Hadefi d'Oran pour le compte de la 5e journée.

Il s'agit de la deuxième sortie des Français sous la conduite de leur nouvel entraîneur, le franco-malien Eric Chelle, qui a succédé depuis une dizaine de jours à Youcef Bouzidi, rappelle-t-on.

**LIGUE 1 MOBILIS (5<sup>E</sup> JOURNÉE)  
Le MCA prend les commandes, l'USMA et le CRB dos à dos**

Le MC Alger, vainqueur en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le derby USM Alger-CR Belouizdad s'est soldé sur un triste score de parité (0-0), à l'occasion de la 5e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi.

Le "Doyen" a confirmé ses ambitions de conserver son titre, en allant s'imposer à Khenchela face à l'USMK (1-0). Le latéral droit Mohamed Réda Halaïmia, d'une reprise de tête (35e), a permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec le gain du match, mais aussi préserver sa série d'invincibilité.

La formation de Khenchela, qui concède son premier revers depuis le début de la saison, a jeté toutes ses forces en attaque en seconde période, pour refaire son retard, mais c'était sans compter sur la solidité défensive du MCA, et de son gardien Abdelatif Ramdane, qui signe un deuxième clean sheet.

Le nouveau promu l'Olympique Akbou, qui occupait le poste de leader avant cette journée, a été tenu en échec au stade

de l'Unité maghrébine de Béjaïa par une accrocheuse équipe de l'ASO Chlef (0-0), dont la défense a tenu bon face aux assauts répétés des coéquipiers du buteur maison Ali Haroun (3 réalisations).

Il s'agit de la première contre-performance pour le club d'Akbou à la maison, depuis le début du nouvel exercice, après deux victoires décrochées face au NC Magra (1-0) et la JS Saoura (2-1).

De son côté, l'ASO repart avec un nul précieux, qui devrait lui permettre de se relancer pour aller chercher son premier succès de la saison, puisque les coéquipiers du portier Abderrahmane Medjadel ont réalisé jusque-là un maigre bilan de trois nuls et une défaite.

Le stade olympique du 5-juillet d'Alger, a de nou-



veau vibré au rythme du derby USM Alger-CR Belouizdad, qui n'a pas tenu ses promesses (0-0). L'ambiance était plutôt assurée dans les tribunes, où les deux galeries ont émerveillé avec leurs chants et tifos.

Sous la conduite du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, engagé en remplacement du Français Corentin Martins, limogé, le Chabab échoue à signer son premier succès de la saison, alors que l'USMA, toujours invaincue, a raté l'occasion de rejoindre Akbou à la position de dauphin.

Du côté des hauts-plauteaux, l'Entente de Sétif a sué pour venir à bout du nouveau promu l'ES Mostaganem (1-0), grâce à un penalty transformé en seconde période par le rentrant Mouley (68e). Le

défenseur Chaâbi a raté un penalty en première mi-temps (22e).

Un succès qui permet aux Sétifiens de retrouver le sourire et renouer avec la victoire après trois matchs de disette. En revanche, rien ne va plus chez l'ESM qui aligne une deuxième défaite de rang après celle concédée à Khenchela (2-0).

Une minute de silence a été observée avant le coup d'envoi des rencontres, en mémoire de l'ancien arbitre international algérien Belaid Lacarne, décédé mardi à l'âge de 84 ans, rappelle-t-on.

Cette 5e journée se poursuivra samedi avec quatre matchs au menu : CS Constantine - Paradou AC, MC El-Bayadh - NC Magra, US Biskra - JS Saoura, et MC Oran - JS Kabylie.

**LIGUE 2 AMATEUR (5<sup>E</sup> JOURNÉE)  
Le MBR, l'ESBA et l'ASMO calent, l'USMH et l'USM Annaba s'illustrent**

Le surprenant leader du groupe (Centre-Est), le promu le MB Rouissat, a concédé contre toute attente, le nul à domicile face au HB Chelghoum Laid (1-1), mettant fin à une série de 4 victoires de rang, ce dont profitent l'USM Harrach et l'USM Annaba victorieux sur le même score (2-0), alors que l'ES Ben-Aknoun et l'ASM Oran (Centre-Ouest) accrochés à domicile (1-1), perdent de précieux points en tête du classement, à l'issue de la 5e journée de Ligue 2 amateur disputée vendredi.

Dans le Groupe Centre-Est, le leader le MBR (13e pts) qui visait une cinquième victoire consécutive, a raté le coche devant son public en se contentant d'un nul. Menés au score depuis la 80e minute, les joueurs de Rouissat ont du attendre le temps additionnel (90+1) pour revenir au score.

Ce nul profite largement au trio, l'USM Annaba, l'USM Harrach et le NRB Telegma classés 2es avec 10 points, à trois longueurs du MBR. L'USMH beau vainqueur à Batna face au CAB et l'USMAn qui a battu le MOC, comptent un match en retard, dont le vainqueur pourrait rejoindre le MBR en tête du classement. Le NRB Telegma qui a disposé du MSPB (2-1) partage la place de dauphin avec les Harrachis et Annabis.

Cette 5e journée a vu le reléguable, US Souf, arracher son premier point de la saison, sur le terrain de la JS Bordj Menaiel, en la forçant au partage des points (2-2). L'AS Khroub, et le nouveau promu la JSD Jijel sont les autres vainqueurs de cette journée, en dominant respectivement l'IB Khemis El-Khechna (2-0) et l'US Chaouia (2-1).

En bas du tableau, l'O. Magrane (3 pts), la JS Bordj Menaiel (2pts) et l'US Souf (1 pt) occupent pour le mo-

ment les trois dernières places du tableau menant droit au palier inférieur.

**Groupe Centre-Ouest: Ben Aknoun raté l'occasion de prendre le large**

Cette journée du Groupe Centre-Ouest n'a pas été favorable au leader, l'ES Ben-Aknoun (11 pts), tenu en échec sur sa pelouse par son hôte le CR Témouchent (1-1) qui jouait à 10 durant toute la 2e mi-temps. Ce faux-pas a été exploité pleinement par la JSM Tiaret et le nouveau promu, l'US Béchar-Djedid qui reviennent à une seule longueur du leader (10 pts), grâce à leur succès respectifs contre le MCB Oued Sly (1-0) et le SKAF Khemis Miliana (2-1).

L'autre candidat à l'accession, l'ASM Oran a également fait une mauvaise affaire en se contentant du point du nul devant le GC Mas-

cara (0-0). Le promu la JS El-Biar, auteur d'un précieux nul à Koléa (1-1) occupe une intéressante 4e place à deux points de son voisin algérois.

Le NA Hussein-Deya du attendre le temps additionnel (90+6) pour arracher un précieux nul face au RC Arba (1-1). Comptant un match en retard dace à l'ASM Oran, le Nasria pourrait améliorer sensiblement sa position au classement général. Le MC Saïda a réalisé le plus grand score de la journée en atomisant la lanterne rouge, le SC Mécheria (4-1) toujours à la recherche de son premier point de la saison. Quant au MCS, il s'installe au milieu du tableau (8e - 6 pts) e, attendant des jours meilleurs. Le dernier match de cette journée, RC Kouba - WA Mostaganem, se déroulera ce samedi à partir de 15h00.

**LIGUE 2 AMATEUR  
L'entraîneur Abdelhak Belaid quitte le GC Mascara (club)**

L'entraîneur Abdelhak Belaid a informé la direction du GC Mascara de sa décision de rendre le tablier à l'issue du match face à l'ASM Oran (0-0), vendredi au stade Habib-Bouakeul d'Oran, dans le cadre de la 5e journée du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-Ouest), a-t-on appris auprès du club de l'Ouest du pays.

Selon la même source, le technicien a pris le soin de faire ses adieux aux joueurs aux vestiaires, avant d'annoncer sa décision de partir aux dirigeants.

Belaid (35 ans), arrivé au club lors de l'intersaison, n'a pas communiqué les raisons de sa démission, mais tout indique que ses débuts peu laborieux en championnat avec la formation de la ville de "l'Emir-Abdelkader" qui lui ont valu les critiques des supporters, ont motivé sa décision de quitter le navire, estime-t-on de même source.

Après cinq journées de compétition, le GCM, qui ambitionne de faire son retour parmi l'élite où il a évolué pour la dernière fois lors de la saison 2004-2005, occupe la 9e place au classement (6 pts) de son groupe que domine pour le moment l'ES Ben Aknoun (11 pts).

APS

**Les résultats partiels et classement**

Résultats partiels et classement, à l'issue des matchs de la 5e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputés vendredi, devant se poursuivre samedi :

**Vendredi 18 octobre 2024 :**

Olympique Akbou - ASO Chlef 0-0

USM Khenchela - MC Alger 0-1

ES Sétif - ES Mostaganem 1-0

USM Alger - CR Belouizdad 0-0

**Samedi 19 octobre 2024 :**

MC El-Bayadh - NC Magra 16h00

CS Constantine - Paradou AC 16h00 Huis clos

US Biskra - JS Saoura 17h45

MC Oran - JS Kabylie 19h00

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	11	5
2). Olympique Akbou	10	5
3). USM Alger	8	4
->. ES Sétif	8	5
5). JS Kabylie	6	4
->. CS Constantine	6	4
7). USM Khenchela	5	4
->. US Biskra	5	4
9). ES Mostaganem	4	4
->. Paradou AC	4	4
->. JS Saoura	4	4
->. MC Oran	4	4
->. CR Belouizdad	4	5
14). NC Magra	3	4
->. MC El Bayadh	3	4
->. ASO Chlef	3	4

**FENERBAHÇE  
CONTRAT RÉSILIÉ  
POUR KENT**

Ryan Kent (27 ans) n'est plus un joueur de Fenerbahçe. N'entrant pas dans les plans de José Mourinho, qui ne l'a jamais retenu dans son groupe pour les rencontres de Süper Lig, l'ailier anglais a résilié son contrat avec la formation turque, dont il portait le maillot depuis le mercato estival 2023.

**REAL MADRID  
PAS DE RECRUE  
EN JANVIER  
SELON  
ANCELOTTI**

Orphelin de Daniel Carvajal, gravement blessé à un genou, le Real Madrid surveille de près la situation de Trent Alexander-Arnold, en fin de contrat en juin prochain à Liverpool. Alors qu'un transfert lors du prochain mercato hivernal est évoqué, l'entraîneur de la Maison Blanche, Carlo Ancelotti, a mis un coup de froid sur cette piste pour le mois de janvier. "Nous ne prévoyons pas de recrutements en janvier car nous avons très bien réussi la saison dernière dans la même situation... et je suis sûr que nous ferons aussi bien cette saison", a indiqué le tacticien italien en conférence de presse. Bluff ou réalité ?

**MAN CITY  
GÜNDOGAN A  
DÛ SE RÉADAPTER**

Après un exil d'une saison au FC Barcelone, İlkay Gündogan (33 ans, 8 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison) a retrouvé Manchester City lors du dernier mercato estival. Un nouveau départ pour le milieu de terrain allemand, qui a dû se réadapter à la tactique de Pep Guardiola. "Dans le jeu déployé par Guardiola, chaque saison, il y a quelques petits détails supplémentaires. Chaque été, il veut que les adversaires ne puissent pas nous lire à 100% et il essaie toujours d'adapter quelques touches supplémentaires. Cela dépend de la qualité des joueurs, afin que chacun puisse mettre ses forces sur le terrain et contribuer de la meilleure façon possible", a expliqué l'ancien joueur du Borussia Dortmund dans des propos relayés par le site officiel du club. "C'est pour cela qu'il est le meilleur entraîneur du monde, parce qu'il voit des choses que les autres ne voient pas et qu'il parvient à les transmettre sur le terrain de la meilleure manière possible. Il y a toujours eu un léger changement. Si vous interrogez les joueurs cette saison par rapport à l'année dernière, où je n'étais pas là, il y a probablement un autre changement dans les petits détails. Je suis habitué à ce qu'il y ait quelque chose qu'il adapte, donc ce n'est pas une surprise pour moi", a rajouté Gündogan.



**BARCELONE  
FERMIN VA  
PROLONGER**

Blessé depuis plusieurs semaines, le milieu du FC Barcelone, Fermin Lopez (21 ans, 3 apparitions en Liga cette saison), n'a pas perdu son temps durant son indisponibilité. Selon le média espagnol Relevo, l'international Espoirs espagnol en a profité pour boucler sa prolongation avec le Barça. Le champion olympique va signer pour deux années de plus, soit jusqu'en juin 2029. L'officialisation est attendue dans les prochains jours.

**MAN UTD  
TEN HAG AGACÉ  
PAR LES  
JOURNALISTES**

En difficulté depuis le début de la saison, Erik ten Hag n'est pas au mieux du côté de Manchester United. Même s'il est conscient de la situation, l'entraîneur néerlandais estime que les journalistes en font trop sur une supposée volonté des dirigeants mancuniens de s'en séparer. "Si je vais être licencié ? Non, le bruit vient seulement des médias, de certains d'entre vous, pas de tous, créant des histoires et des contes de fées, racontant des mensonges parce que je sais que nous sommes sur la même longueur d'onde au sein de ce club. Je l'ai dit avant la trêve, mais plusieurs journalistes ne m'ont probablement pas cru. Au sein du club, tout est calme. Nous nous en tenons au plan et nous sommes persuadés que ce sera un succès, donc nous restons calmes", a réagi l'ancien coach de l'Ajax en conférence de presse. Après 7 journées de Premier League, les Red Devils occupent une inquiétante 14e position.

**CÔME  
VARANE  
INTÈGRE LA  
DIRECTION**

Désormais retiré des terrains, Raphaël Varane a intégré le conseil d'administration de Côme. Le club italien a officialisé la nouvelle ce samedi. "Cette nouvelle phase de ma carrière ressemble à une seconde naissance, pas à une fin. Je ne dis pas au revoir au football. Rejoindre le comité de développement de Como 1907 me passionne et j'ai hâte de faire partie d'un projet ambitieux qui correspond à mes valeurs. Ensemble, nous investirons dans le développement de jeunes, élargirons les opportunités éducatives et innoverons en matière de solutions produits pour donner vie à la vision du club", a indiqué le Français dans un communiqué.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Fayçal Laouer**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com  
**PUBLICITE :** S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - ONU

### L'Algérie rejette dans des termes "clairs et non équivoques" le chantage exercé par le Maroc sur le HCR (Bladehane)

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies et des organisations internationales à Genève, Rachid Bladehane a rejeté dans des termes "clairs et non équivoques", le chantage exercé par le Maroc sur le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) et les autres agences humanitaires, dénonçant les arguments "fallacieux et sans fondement" dont use ce pays pour bloquer le travail de cette organisation onusienne et "accuser" l'Algérie.

"Je prends la parole, encore une fois, pour rappeler à cette honorable assistance que le Maroc continue, malheureusement, à user, comme d'habitude d'arguments fallacieux et sans fondement pour, à la fois, bloquer le travail du HCR et surtout accuser mon pays dont le seul tort est de soutenir la légalité internationale et d'abriter des réfugiés fuyant la mort et les persécutions", a-t-il souligné lors du vote du budget de cette agence des Nations unies pour l'année 2025.

Il a affirmé, à ce titre, que l'Algérie "rejette, dans des termes clairs et non équivoques, le chantage exercé par le Maroc sur le HCR et les autres agences humanitaires dont notamment le PAM (Programme alimentaire mondial)".

L'ambassadeur Bladehane a relevé, dans ce contexte, que "tous les délégués, ici présents, ont noté que les accusations, contenues dans le discours de ce pays n'ont aucune relation avec le budget".

Le Représentant de l'Algérie auprès de l'Office des Nations



unies et des organisations internationales à Genève s'est demandé, à l'occasion, "pourquoi ce pays qui prétend à la «marocanité» du Sahara occidental et de son peuple fait tout pour étrangler cette population, chassée de son territoire et qui a trouvé refuge en Algérie, en la privant de l'aide et de l'assistance du HCR et des autres agences humanitaires, une assistance dont elle a besoin au même titre que tous les autres réfugiés dans le monde".

"Il est inutile de dire que

cette attitude de défiance, volontairement obstructionniste au travail du HCR, met en danger toute l'action de cette honorable institution au service des 123 millions de réfugiés et déplacés dont la majorité se trouve en Afrique", a-t-il averti.

Réitérant le soutien et la confiance de l'Algérie au HCR, l'ambassadeur Bladehane a rappelé que "tous les documents élaborés obéissent à la légalité internationale et continueront à l'être à l'avenir".

"C'est sur cette base que l'Al-

gérie s'est prononcée en faveur de l'adoption du budget par consensus comme ce fut le cas durant toutes les années écoulées et c'est également pour toutes ces raisons qu'elle votera en faveur de ce même budget destiné à alléger les souffrances des millions de réfugiés et déplacés dans le monde", a-t-il ajouté.

Il a assuré que l'Algérie "veillera également à ce que le respect du langage utilisé par les Nations unies soit garanti", et qu'elle "n'acceptera, en aucune manière, toute modification basée sur la politisation arbitraire et la prise en otage de l'action éminemment humanitaire du HCR".

Lors de son intervention à la 75<sup>e</sup> session du Conseil exécutif du HCR organisée à Genève du 14 au 18 octobre, l'ambassadeur Bladehane a encouragé les agences humanitaires internationales et les donateurs à "apporter leur contribution" à la mise en œuvre du plan de soutien au 173.600 réfugiés sahraouis dans le besoin, rappelle-t-on.

APS

## ALGÉRIE - MAURITANIE

### Signature d'un protocole de coopération entre les armées des deux pays

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a coprésidé jeudi à Nouakchott, en compagnie du Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées mauritaniennes, la cérémonie de signature d'un protocole de coopération entre les armées des deux pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Lors du troisième jour de sa visite officielle en République islamique de Mauritanie, à l'invitation de son homologue mauritanien, le Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, M. le Général d'Armée a effectué une visite au niveau du Collège de Défense du G5 Sahel et le complexe Polytechnique de Nouakchott", précise le communiqué.

"Cette visite à ces deux pôles de formation a constitué une opportunité pour M. le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne de s'enquérir de l'expérience mauritanienne dans le domaine de la formation militaire et scientifique de haut niveau", ajoute la même source.

Le Général d'Armée "a suivi à cette occasion, des exposés détaillés sur ces deux établissements et des explications exhaustives lui ont été fournies sur leurs départements et leurs missions", poursuit le communiqué. Par la suite, le Général d'Armée "s'est rendu au niveau du siège de l'Etat-major Général des Armées mauritaniennes, où il a coprésidé en compagnie du Général de Corps d'Armée El Mokhtar Bolle Chaabane, la cérémonie de signature d'un protocole de coopération entre les armées des deux pays dans le domaine d'échange de renseignements, entre le Directeur central de la sécurité de l'Armée de l'Etat-major de l'ANP du côté algérien et le Commandant de la Division du renseignement et de la sécurité militaire de l'Etat-major des Armées du côté mauritanien". Au terme de cette rencontre, "les deux parties ont échangé des présents symboliques", conclut le communiqué.

## L'ATELIER SUR L'ABLATION PAR MICRO-ONDES AU CHU DE TREICHVILLE (COTÉ D'IVOIRE) Révolution dans le Traitement des Tumeurs

Les 17 et 18 octobre 2024, le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville en Côte d'Ivoire a accueilli un atelier de formation de haut niveau sur l'ablation par micro-ondes, une technique innovante de traitement des tumeurs du foie et de la thyroïde. Cet événement a rassemblé des experts de renom, dont l'expert Dr Saïd MAHMOUDI, président directeur général de l'hôpital Chahids Mahmoudi et ancien président de la Société Algérienne de Radiologie et d'Imagerie Médicale.

Le Dr S. Mahmoudi a animé le 17 et 18 octobre un atelier de formation des praticiens ivoiriens portant sur l'utilisation de la technique d'ablation par micro-ondes des tumeurs du foie et des nodules de la thyroïde. La formation portait sur la présentation de la technique avec illustrations des cas cliniques de l'Hôpital Chahids Mahmoudi et aussi la pratique sur des patients, qui a partagé son expertise et ses connaissances avec des médecins ivoiriens venus de divers horizons.

La participation de figures de proue de la médecine ivoirienne, telles que M. YAO Etienne, directeur du CHU de Treichville, Pr Innocent ADOUBI, chef du service de cancérologie et directeur du Plan Cancer, ainsi que Pr Aboubakar DIABATE, chef du



service de radiologie, a permis de renforcer la portée de cet atelier, transformant cette rencontre en un véritable échange d'expertise.

L'ablation par micro-ondes est une technique de pointe qui utilise des ondes électromagnétiques pour détruire les cellules tumorales de manière ciblée. Elle présente plusieurs avantages décisifs : une précision maximale, une sécurité accrue

pour les tissus sains et une efficacité rapide dans la destruction des tumeurs. Cette approche révolutionnaire réduit considérablement les risques liés aux traitements plus invasifs et diminue le temps de récupération des patients. L'atelier a permis à l'ensemble des participants d'approfondir leurs connaissances et d'observer de près la mise en œuvre de cette technologie. Le moment phare de cet événement fut la démonstration en direct d'une ablation de la thyroïde, réalisée par Dr Saïd MAHMOUDI. Cette opération a offert une occasion unique aux praticiens de suivre chaque étape de l'intervention, de l'évaluation préopératoire jusqu'à la destruction des cellules tumorales, en bénéficiant des conseils avisés de l'expert algérien. Ce cas pratique a non seulement permis de visualiser les techniques d'ablation par micro-ondes, mais aussi d'échanger directement avec Dr MAHMOUDI sur les meilleures pratiques et les défis cliniques rencontrés dans le traitement des tumeurs.

Les échanges entre Dr MAHMOUDI et les médecins présents ont été d'une grande

richesse, contribuant à une véritable transfert de savoirs. Ce type d'interaction, où des experts internationaux partagent leur expérience et leurs compétences avec leurs homologues locaux, est essentiel pour renforcer les capacités des soignants et améliorer la prise en charge des patients. Les discussions ont porté sur l'adaptabilité de ces nouvelles techniques dans le contexte local, les défis technologiques à surmonter, et les possibilités d'amélioration continue des soins.

Pour le CHU de Treichville, cet atelier représente un pas de plus vers l'intégration des technologies médicales de pointe au sein du système de santé ivoirien. L'établissement, fondé en 1938, joue un rôle essentiel dans la formation des médecins et dans l'introduction de traitements innovants. En accueillant cet atelier, le CHU de Treichville continue de se positionner comme un acteur clé dans la modernisation des soins de santé en Côte d'Ivoire.

L'importance de cet événement ne se limite pas à la technique elle-même, mais aussi à l'opportunité qu'il a offerte pour renforcer les liens professionnels et encourager l'innovation collaborative dans le traitement des tumeurs. Grâce à l'expertise de Dr Saïd MAHMOUDI et à l'engagement des professionnels ivoiriens, cet atelier marque une étape importante dans le développement de la médecine moderne en Côte d'Ivoire. Les connaissances et les compétences acquises au cours de ces deux jours auront sans aucun doute un impact direct sur la qualité des soins prodigués aux patients dans les mois et années à venir.

Cet atelier a non seulement permis de mettre en lumière une technologie de traitement innovante, mais a aussi offert une plateforme d'échanges fructueux entre experts nationaux et internationaux, contribuant ainsi à l'avancement des soins médicaux en Côte d'Ivoire.

Par F Yanis

